TRÉVOU TRÉGUIGNEC

BULLETIN MUNICIPAL
kazetenn an ti-kêr

hiver - goañ 2015 63

SOMMAIRE

2
Edito du Maire

3
Actualités Mairie

13
Conseils Municipaux

18
Les associations trévousiennes

27
Etat-civil & Infos pratiques

28
Agenda des animations

Rédacteurs en chef :
Janine Troadec / Pierre Adam

Photos :
A.Morvan, Ouest-France
Y. Le Mével, Le Télégramme
P. Gaudin &
N. Szapiro-Manoukian, Le Trégor

Publication : Impressions Lannion

Merci aux annonceurs qui apportent leur contribution à l'édition de ce bulletin.

Chers Trévousiennes et Trévousiens,

L'année 2014 restera pour mon équipe et moi-même une année importante. En nous faisant confiance, vous nous avez confié les rênes de la commune ; nous vous en remercions et soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour vous donner satisfaction.

Elle aura été marquée par le centenaire du début de la première guerre mondiale et l'année 2015 qui démarre marquera le 70e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Ayons une pensée pour tous ces jeunes qui ont dû quitter leurs familles, leurs régions, sans savoir s'ils reviendraient un jour et ce pour défendre les couleurs de la France. **Ces hommes avaient 18, 19, 20 ans seulement, et c'est grâce à leur courage que nous vivons dans un pays libre où nos enfants peuvent profiter pleinement de leur jeunesse et poursuivre leurs études.**

J'incite les plus âgés à échanger avec leurs enfants ou petits-enfants pour leur transmettre leurs souvenirs, le quotidien d'une France bousculée et expliquer que la vie n'a pas toujours été facile. Malgré une conjoncture économique et sociale morose, je pense qu'il ne faut pas céder au découragement, **allons de l'avant, ne restons pas de simples spectateurs mais agissons !** Ce ne sont pas les événements tragiques récents qui me feront dire le contraire.

Voila déjà neuf mois que nous avons pris en charge la commune avec toujours la ferme volonté de la développer même si les dotations de l'État vont baisser fortement. Cela va nous obliger à bien peser chaque dépense pour garder des disponibilités pour nos projets.

Voici quelques dossiers déjà gérés en 2014 : **mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), lancement de Cap Armor, entretien et travaux de voirie, main courante au stade de football, consolidation des cales du Royau et de Port le Goff, acquisition et mise en place d'illuminations, acquisition d'un mini bus, installation de palissades au cimetière et changement de chauffage à la salle polyvalente...**

Au mois d'octobre nous avons organisé **3 cafés citoyens**, ces échanges entre élus et Trévousiens ont été constructifs. Nous avons abordé beaucoup de sujets et débattu des projets pour la commune.

Durant notre mandat 2 axes vont nous guider et influer nos différents projets :

- Créer des commerces, des services et des infrastructures pour les Trévousiens et rendre la commune plus attractive
- Attirer et installer des jeunes couples sur la commune.

Je suis fier de vous annoncer l'ouverture de la **supérette** pour le mois de juin, si le calendrier des travaux est respecté. Ce commerce sera un service supplémentaire pour les habitants mais aussi pour les vacanciers. Vous étiez nombreux à nous avoir fait part de votre regret de ne pas pouvoir faire vos courses sur la commune ; nous espérons que ce commerce de proximité vous apportera de la commodité au quotidien.
Autres projets qui devraient voir le jour en 2015 : **un mini stadium au terrain de foot, des jeux pour enfants au bord de la plage de Trestel, l'aménagement de la rue du cimetière, et une aire de camping cars.**

Nous allons également faire **l'acquisition d'un terrain de 3000 m² avec une maison et un hangar de 300 m²** à proximité du terrain de foot pour y installer les services techniques.

L'année 2015 devrait permettre l'aboutissement de la **révision du PLU** et ainsi permettre le démarrage de la **zone artisanale et d'un projet de lotissement à prix maîtrisé ne dépassant pas 50 € du m²**.

Durant cette nouvelle année, nous allons travailler sur des projets à plus long terme, comme l'effacement des réseaux rue de Saint-Guénolé, l'aménagement du bourg, l'étude d'un projet d'une salle de sports en commun avec Trélévern, la rénovation des sanitaires de Trestel et la sécurisation de plusieurs carrefours.

C'est au nom du conseil municipal que je vous souhaite une excellente année 2015.

Pierre ADAM, Maire de Trévou-Tréguignec

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Les Trévousiens se sont déplacés en nombre pour assister aux premiers vœux de la nouvelle municipalité menée par Pierre ADAM, maire qui a donné la parole successivement à chacun de ses adjoints pour aborder les différents sujets de ce début de mandat. Les présents ont pu découvrir un diaporama de près de 400 photos retraçant l'année 2014 au Trévou.

INSTALLATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Véronique Gras et Kamil Koscielecki,
Masseurs-kinésithérapeutes, Diplômés d'État,
vous font part de leur installation au N° 10, rue de la mairie.
Contact : 02 96 23 75 28

Loïc Dupas, Masseur-Kinésithérapeute Diplômé d'État,
annonce son installation à compter du 23 mars 2015
au N° 38 ter, rue de la mairie.
Contact pour rendez-vous sur place ou téléphone au 06 71 69 93 69

CABINET INFIRMIER
Dominique Granger, **Sonia Chedemail** et **Nathalie Drains**,
Infirmières, Diplômées d'État, vous font part de leur association au N° 10 rue de la mairie.
Contact : 02 96 91 73 64

REPAS DU 11 NOVEMBRE 2014

Le repas des anciens s'est déroulé à la salle polyvalente où 150 personnes se sont installées autour des tables rondes joliment décorées pour la circonstance. Chacun a pu apprécier l'excellent repas préparé par le traiteur de Perros-Guirec « les 4 saisons ».
14 jeunes bénévoles de la commune ont participé à la réussite de cette journée. Joliment vêtus, sourire aux lèvres, dynamiques et volontaires, ils ont assuré durant 5 heures un service sans faille.
L'animation a été orchestrée par Yvon Dénès et son partenaire qui ont rapidement mis l'ambiance mais aussi permis aux convives de « pousser la chansonnette », pour laisser ensuite place à la danse.

LA MUNICIPALITÉ HONORE LA CENTENAIRE DU FOYER LOGEMENT

Le 24 août dernier Mme Jeannette Mouchard, résidante du foyer logement les Glycines de Trévou, fêtait ses 100 ans, entourée de sa fille, de son fils, de leurs conjoints, de ses petits-enfants et arrière petits-enfants. Christelle Bihannic et toute l'équipe du foyer ainsi que la municipalité avaient joyeusement honoré la vaillante centenaire.

Mme Mouchard s'est éteinte paisiblement au foyer logement le dimanche 4 janvier.

4 QUESTIONS À YVES...

Voilà neuf mois que tu es responsable des employés communaux des services techniques et des travaux sur la commune. C'est un poste important, peux-tu nous tracer un bref bilan ?
Après neuf mois de fonction je crois avoir de plus en plus de travaux à suivre, mais cela est très enrichissant pour connaître la commune. Le service technique est compétent pour l'entretien des bâtiments ainsi que pour les voies communales, les espaces verts, le cimetière, le fleurissement. La commune est grande, il y a du travail. Je pense que les Trévousiens constatent avec satisfaction que du travail est réalisé au quotidien.

Comment organises-tu le planning de travail ?
Pour l'instant le planning se fait suivant le degré d'importance des travaux à réaliser ; je suis pour un contact journalier avec le personnel, je suis donc très présent et je reste à leur écoute pour étudier les demandes en équipe.

Tu es souvent au contact de la population pour traiter leurs demandes, comment se passent ces relations avec les Trévousiens ?
Je reste ouvert à la demande des trévousiens pour essayer de trouver une solution aux différents problèmes tout en sachant que les élus ne peuvent pas tout régler.

Cet été tu as dû gérer le problème des algues vertes, peux-tu nous en dire quelques mots ?
Peu de temps après le début de l'été les algues vertes (ulves) sont apparues sur la plage de Trestel déjà défigurée par le sable retiré par les tempêtes de mars dernier. Heureusement une convention avait été signée avec LTC qui, suite à notre demande, s'est occupée du suivi et de l'enlèvement de l'ulve avec l'aide des services techniques (Gilles et Alain) qui étaient présents à partir de 7h. Il a fallu se battre jusqu'à la fin de saison. J'espère que cette gêne ne se reproduira pas.

3 QUESTIONS À RAPHAËL...

Cela fait six mois que tu as pris tes fonctions en tant que secrétaire général de la mairie de Trévou, quel est ton premier bilan ?
J'ai reçu un très bon accueil de la part des trévousiens en général et des élus en particuliers. Je constate qu'il y a beaucoup de travail en comptabilité et en gestion du personnel notamment pour appréhender les logiciels, le fonctionnement général de la collectivité et comprendre les particularités de chacun (Perception, Foyer logement, Bibliothèque, associations etc..). Il faudra bien un an pour voir tous les aspects de la fonction.

Tu es originaire de Trévou, est-ce un avantage ou pas pour ce poste ?
Être trévousien d'origine, y avoir grandi est certainement un avantage en ce qui concerne la connaissance du terrain, le fonctionnement des associations et les nombreux liens avec les « Trévousiens de souche ». Reste à appréhender la population estivale et notamment les personnes possédant une résidence secondaire.

Peux-tu nous dire quelles sont les différences importantes de gestion entre les communes de Prat et de Trévou ?
Sur le fonds, il n'y pas de différences dans l'organisation structurelle si ce n'est que les tâches sont plus étendues à Trévou notamment à cause du littoral et des nombreux projets de la municipalité.
Sur la forme, la différence réside dans les relations de voisinage. Les propriétaires de résidences secondaires ont tendance à contacter directement la Mairie ou les services de l'État plutôt que d'essayer de trouver un accord à l'amiable avec leurs voisins... C'est dommage. Mais, pour conclure je suis heureux de travailler sur cette commune ; c'est un joli challenge.

MINIBUS MAIS IL FAIT LE MAXIMUM

Dès le début du mandat et comme prévu dans notre programme nous avons fait l'acquisition d'un minibus.
Ce mini bus est utilisé chaque samedi matin pour véhiculer de 4 à 8 Trévousiens vers le marché de Penvénan. Ce service est apprécié par les anciens qui n'ont pas de moyens de locomotion. Il permet également un échange avec les élus qui conduisent le minibus. En effet à tour de rôle les élus prennent un peu de leur temps pour prendre le volant, ils ont été aidés deux samedis par Dédé Le Foll et Dominique Ozennes.
Par ailleurs le mini bus a servi pour deux sorties en dehors du département, à Bordeaux avec l'union des boulistes et en Normandie pour un tournoi de foot.
Il sort également régulièrement le vendredi soir pour l'équipe de foot loisirs et le samedi pour les jeunes joueurs du FCTT et pour le CIDS pour le transport des enfants. L'animatrice de CAP Armor l'a aussi utilisé pour faire quelques déplacements durant l'été.
Les associations qui souhaitent l'utiliser peuvent trouver des informations sur le site de la commune ou contacter la mairie. Si des jeunes de la commune souhaitent se regrouper et faire une ou des sorties durant les vacances scolaires ils peuvent contacter la mairie qui mettra un chauffeur à disposition.

VISITE DE MME LA SOUS-PRÉFÈTE

Mme la Sous-Préfète a rendu visite à la municipalité au mois de juin et a visité la commune en mini bus.

CAFÉS CITOYENS : POUR UNE PREMIÈRE C'EST UNE RÉUSSITE.

Les cafés citoyens sont des moments où les élus vont à la rencontre des citoyens dans un lieu convivial afin d'échanger sur les problèmes et les projets communaux. À la différence des réunions de quartiers, ces rencontres abordent l'ensemble des problèmes de la commune.

Au mois de Novembre, 3 cafés citoyens ont été organisés, à l'Élektron libre, à l'Hermine et chez Lulu, 90 Trévousiens y ont participé.
Beaucoup de sujets ont été abordés, c'est la sécurité routière qui est le sujet qui préoccupe le plus les Trévousiens présents à ces moments d'échanges. Nous avons débattu sur ce sujet et avons proposé de passer l'ensemble de la commune en priorité à droite, cette proposition a été bien accueillie. Elle est déjà en place sur Louannec et Trélévern. Nous pensons que c'est un moyen efficace et peu coûteux pour faire ralentir les automobilistes et améliorer la sécurité routière sur la commune.
D'autres sujets comme la supérette, l'entretien des ports et des plages, les différents projets de voiries ont été l'occasion d'échanges.
Le bilan de ces cafés citoyens est positif pour les élus mais aussi de l'avis des trévousiens présents.
Prochain rendez-vous des cafés citoyens au printemps puis au rythme de 1 à 2 fois par an.

ÉTÉ 2014 : CAP ARMOR TRESTEL

Challenge réussi pour l'équipe municipale et tout particulièrement pour Janine Troadec adjointe au sport et à la jeunesse et Caroline Bernard titulaire d'un BPJEPS animatrice recrutée pour l'été 2014 pour le lancement de l'opération CAP ARMOR sur notre commune. Un programme très varié a été proposé aux trévousiens de toutes générations et aux nombreux vacanciers venus découvrir notre joli village. Des chalets en bois ont été loués et installés sur le front de mer pour les inscriptions. Ainsi dès cet été il a été possible de participer à des cours de gym sur la plage, à des parties de boules, des jeux traditionnels, des ateliers créatifs, des parties de beach volley, des randonnées à pieds ou à vélo, des ateliers de poterie, de peinture, des balades contées crépusculaires ou encore de l'initiation au surf ou à des concours de châteaux de sable ou des parcours de billes mais aussi à des cours de fabrication de crêpes et galettes, de mandala, de molkky, de paddle, de plongée, de kayak, d'équitation… Toutes ces activités ont été suivies par plus de 900 participants. De quoi motiver l'équipe pour renouveler l'opération en 2015.

Roule ta bille : moment fort de l'été, animation circuits de billes le 15 août

GARDERIE ET CANTINE MUNICIPALES

Afin de se rapprocher au maximum du tarif de cantine appliqué à Trélévern commune avec laquelle Trévou est associé en RPI le tarif de 3,90 € pratiqué pour les extérieurs a été supprimé. En effet, nos voisins trélévernais n'appliquant que le tarif de 2,90 € pour tous les enfants quelle que soit leur origine il nous a semblé plus judicieux d'en tenir compte afin que les familles qui scolarisent leurs enfants en maternelle et CP-CE1 à Trélévern n'aient pas la désagréable surprise de l'augmentation lors de l'arrivée en CE2 au Trévou. Le tarif de solidarité créé il y a 3 ans a quant à lui été relevé à 1,50 €, Trélévern n'en proposant pas. Ce tarif concerne les familles dont le Quotient Familial est inférieur à 800 €. Les menus de la cantine sont consultables sur le site de la commune.

D'autre part les tarifs de garderie ont aussi été modifiés. Pour répondre à la demande de la CAF avec laquelle la commune a conventionné deux tarifs ont été fixés et désormais le goûter est gratuit ; tranche QF < 512 € à 0,75 € par heure et tranche QF > 512 ; 1€/h.

TAPIS D'ACCÈS À LA PLAGE POUR LES PMR (PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE)

La commune va faire l'acquisition pour l'été 2015, d'un tapis d'accès à la plage, pour les personnes à mobilité réduite. Ce tapis sera installé à Trestel. Ce dispositif complètera le Tiralo et la Goélette déjà disponibles sur cette même plage. Ce tapis devrait être installé du 1er Mai au 30 septembre. Le tapis choisi, 100% polyester recyclé, souple et perméable, enroulable et démontable, permet de créer un accès visible et confortable pour améliorer l'accessibilité à la plage offre également une surface très visible pour les personnes déficientes visuelles. Ce tapis facilitera le passage des fauteuils roulants, piétons ou poussettes. À la différence du plancher bois ou plastique, il ne chauffe pas au soleil pour le confort des personnes marchant pieds nus.

LES TAP (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES)

La rentrée scolaire 2014 aura été marquée par la mise en place et le lancement des Temps d'Activités Périscolaires sur les 3 sites du RPI pour les 135 enfants présents à la rentrée. Si les tout-petits de petite section et de moyenne section sont à la sieste en début d'après-midi, les enfants de grande section bénéficient chaque jour de 3/4 d'heure d'ateliers divers. Les enfants scolarisés à partir du CP jusqu'en CM2 découvrent tout au long de l'année en séances d'une heure et 1/4 des activités de dessin, mandala, escrime, sport, lecture, jeux de société, et sont encadrés par des animateurs diplômés.

La participation des familles a été votée par les conseils municipaux de Trévou et de Trélévern avant la rentrée. Pour l'année scolaire 2014-2015 le temps d'encadrement des petits et moyens par du personnel communal n'est pas facturé aux familles ; les TAP des Grandes Sections sont facturés 36 € pour l'année et 72 € pour les enfants du CP au CM2. Une réduction de 25% est accordée pour les familles dont le QF (Quotient Familial) barème CAF est inférieur à 512 €. D'autre part pour alléger la charge des familles nombreuses il a été décidé que la participation des familles serait plafonnée à 144 € par an ou 108 € si QF<512 €.

Les familles ont été invitées début décembre par les municipalités à une présentation des animateurs et de leurs activités afin de dresser un premier bilan; si quelques remarques ont été relevées notamment sur la fatigabilité des plus jeunes, la majorité des parents ont signalé leur satisfaction de bénéficier d'animateurs compétents. Du côté des municipalités c'est le financement de ces activités qui inquiète le plus ; les élus se réjouissent de percevoir une aide de la CAF et le fonds d'amorçage qu'ils souhaitent voir perdurer afin de ne pas pénaliser d'autres investissements.

ILLUMINATIONS

Voici quelques années que la commune n'avait pas investi dans les décorations de Noël. C'est chose faite. Tous les quartiers n'ont pas eu la chance d'être illuminés cette année, mais nous essaierons de combler les manques au fil des ans.
Les illuminations étant équipées de lampes LED, le coût électrique est nettement inférieur aux anciennes guirlandes très énergivores.
Pour Noël 2015, nous vous encourageons à décorer vos maisons et jardins afin que la magie de Noël gagne notre jolie commune.

COLOMBARIUM

Le colombarium installé il y a quelques années au cimetière étant complet il n'était plus possible de répondre à la demande des familles désireuses de placer les cendres de leurs défunts au cimetière de Trévou.

Un nouveau colombarium de 8 emplacements pouvant contenir chacun 4 urnes a donc été acheté et installé près du jardin des souvenirs. Afin d'augmenter la capacité d'accueil 8 cavurnes de 4 places ont également été installées au sol. Le coût total de l'investissement est de 10 570 € montant qui sera remboursé par les concessions. Les tarifs sont disponibles sur simple demande à la mairie.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Trévou-Tréguignec est un établissement public administratif communal. Il dispose d'un budget autonome et cependant limité.
Le Conseil d'Administration du CCAS, présidé par le Maire, Monsieur Pierre ADAM, est composé paritairement de 5 élus locaux et de 5 personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale.
Le Conseil d'Administration tient au moins une séance par trimestre. Toutefois, lors de sa séance du 4 décembre 2014, le Conseil d'Administration a décidé de créer une commission permanente composée du Président/Maire, de 2 membres élus et de 2 membres qualifiés. Cette commission permanente se réunira 1 fois par mois à partir du 1er trimestre 2015. Elle aura compétence pour l'attribution des aides et des secours individuels, ce qui permettra une plus grande souplesse et rapidité d'intervention que la prise de décision par le Conseil d'Administration.
Les missions du CCAS sont officiellement définies par l'article L. 123-5 du Code de l'action sociale et des familles : « Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (CAF, MSA, Associations…) ». Il développe différentes activités et missions légales et obligatoires ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aides et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre l'exclusion.
Le CCAS a donc des attributions obligatoires telles que les procédures de domiciliation, l'instruction des demandes d'aide sociale légale, la lutte contre l'exclusion…. mais également des missions facultatives.
A ce titre, le CCAS peut décider d'accorder des aides et des secours individuels à toute personne ou famille en difficulté financière temporaire habitant sur la commune, sous forme notamment de prestations remboursables (aide au paiement de factures), de prestations non remboursables (aide à la scolarité, secours financiers, aides d'urgence), de prestations en nature (bons alimentaires)
Les demandes d'aides sont étudiées et attribuées par la commission permanente chargée par la suite d'en informer le Conseil d'Administration du CCAS.
Le CCAS peut être saisi directement ou par le biais des assistantes sociales du secteur.

Pour prendre rendez-vous avec le CCAS :
Téléphoner à la Mairie de Trévou-Tréguignec qui transmettra au CCAS - Tél. : 02 96 23 71 92

FOYER LOGEMENT « LES GLYCINES »

Sortie à Lannion : courses et Magasin Vert.

CALES DE PORT LE GOFF ET ROYAU

Fin des travaux prévus en janvier 2015. travaux réalisés: consolidation des fondations des 2 cales par l'apport d'une fouille en béton renforçant leurs assises. Les joints sur les zones dégradées ont été refaits et les fissures ont été bouchées sur les 2 cales.

DIGUE DU ROYAU

[partie constituée de blocs de granite]
Prévisions de travaux : remodelage et confortement de cette digue (après obtention des autorisations administratives) avant les gros coefficients de marée et tempêtes de l'hiver. (travaux prévus pour janvier/février)

ALGUES VERTES

La commune de Trévou connaît de temps à autre l'apparition d'algues vertes. L'été 2014 aura connu une arrivée massive notamment le week-end des 12, 13 et 14 juillet avec un ramassage compliqué en raison des horaires des marées et de leur gros cœfficient.
Ce week-end-là, la marée basse permettant le ramassage était en plein milieu de nuit et en milieu d'après-midi alors qu'il y avait foule sur la plage. Il n'était donc pas possible d'envisager la venue des tracteurs parmi les plagistes.
Yves Le Flanchec, conseillé délégué, était présent sur la plage chaque jour et aux aurores pour informer la Communauté d'Agglo de la situation. L'ulve a été ratissée puis entassée avec l'aide des services techniques de Trévou afin de perdre le minimum de sable.
LTC (Lannion Trégor Communauté) s'est chargée de missionner une entreprise pour retirer les tas ainsi constitués.

CHAUFFAGE SALLE POLYVALENTE

Les utilisateurs de la salle polyvalente avaient constaté que le chauffage avaient rendu l'âme l'hiver dernier. À peine élus il a fallu reprendre l'étude de son remplacement car les devis de réparation étaient trop élevés pour le remplacement des deux groupes. Des appels d'offres ont été réalisés auprès de trois installateurs. Mr Boudin technicien énergie à LTC a comparé les performances des différents appareils proposés pour amener à choisir le plus performant mais aussi le moins coûteux. L'investissement de 19000€ a été réalisé courant octobre et après quelques réglages il semblerait que tout fonctionne.

CAUE22 (CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME ENVIRONNEMENT)

La permanence de Claude THIMEL, pour le conseil aux particuliers désirant construire, se tient à l'Unité Territoriale de la DDTM de Lannion, de 9h à 12h et de 14h à 16h, chaque 2e et 4e jeudi du mois.

ANCIENS COMBATTANTS

Comme chaque année, en 2015, la section organisera les cérémonies du souvenir les 8 mai et 11 novembre. L'année 2014 a eu une intensité particulière pour les cent ans du début de la 1ère guerre mondiale. Près de 130 personnes se sont rassemblées le 11 novembre autour du monument aux morts. Cette grande guerre fera 18,6 millions de morts, des millions de veuves et d'orphelins. Une génération brisée et sacrifiée, nonobstant 25 ans plus tard la 2ème guerre mondiale débutait. Aujourd'hui encore trop de peuples vivent toujours les armes à la main. Cette paix nécessaire à l'épanouissement de l'humanité reste trop fragile. C'est pourquoi le devoir de mémoire à travers toutes les générations est nécessaire et reste une mission collective. Conserver et transmettre la mémoire de ces Morts Pour La France est avant tout de préserver et transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des Anciens Combattants. La section participera au congrès d'arrondissement qui se déroulera cette année à Lannion au mois d'avril. Malgré le vieillissement de la moyenne d'âge la section reste très active. Une pensée très sincère va vers nos malades et ceux diminués par l'âge.

Contact : René MARTIN, Président

En complément, les élus ont préparé une exposition de photos/dessins expliquant la 1ère Guerre au public de passage à la mairie et un questionnaire a été remis aux enfants scolarisés dans nos écoles afin qu'ils s'interrogent sur cette Grande Guerre en trouvant certaines réponses sur le Monument aux Morts du Village.

CENTRE DE LOISIRS

LES SERVICES « ENFANCE » DE TRÉVOU

LE CENTRE DE LOISIRS pour les vacances scolaires : Organisateur : Centre Intercommunal de Découverte Sportive (CIDS), association des élus de 5 communes, réunis pour proposer des activités variées aux enfants de leur territoire. Pendant les vacances (sauf Noël), les centres ouvrent dans les locaux des centres de loisirs sur Louannec.

Le centre est ouvert du lundi au vendredi (sauf jours fériés).
Dates et horaires des petites vacances :
7h45-18h ; Hiver : du 08/02 au 20/02/2015 ; Printemps : du 13/04 au 24/04/2015 ; Toussaint : du 19/10 au 30/10/15.
Dates et horaires des grandes vacances :
7h45-18h Du lundi 6 juillet au vendredi 28 août 2015.
L'organisation du centre : Les enfants sont accueillis entre 7h45 et 9h15. À 9h30, début des activités de chaque groupe.

Deux activités sont proposées durant la matinée. Bien souvent, suivant le nombre d'animateurs, l'enfant a le choix entre plusieurs activités à chaque heure d'activités. Le repas se tient au restaurant scolaire de Louannec juste en face du centre. Un temps calme est mis en place de 14h à 14h45 pour les enfants (ou la sieste pour les plus petits) : jeux de société, activité créative, dessin, bibliothèque. De 15h à 16h30 : les activités en groupe sont privilégiées : chasse au trésor, olympiades etc. Après le goûter, les parents peuvent venir chercher les enfants entre 17h et 18h. **3 groupes d'âge :** Les marsupiots: 3/4 ans ; Les furets : 5/7 ans ; Les girafes : 8/12 ans.

Comment s'inscrire ?
Remplir un bulletin annuel administratif pour l'année scolaire. À chaque vacance, un planning de réservation est disponible en mairie ou sur internet (www.louannec.com: rubrique CIDS). Déposer le tout en mairie de LOUANNEC.

Où se renseigner ?
Auprès d'Aline SIMON, directrice du CIDS : 02 96 23 26 16 ou 06 73 39 22 16. Sur le site internet de la commune (Tous les papiers sont téléchargeables)

Les activités CAP SPORT pour les 4/11 ans.

Aux vacances scolaires : (hiver, printemps, Toussaint).
Sous forme de stages de 3 à 5 jours, les programmes changent à chaque vacance : de l'art plastique aux sports comme le surf, BMX ou encore le basket. Les programmes sont riches et variés.

Comment s'inscrire ? Trois semaines avant les vacances, les programmes sont distribués dans les écoles de TRÉVOU et sont également disponibles en mairie. Une permanence est assurée pour les inscriptions le mercredi après midi, 10 jours avant les vacances.

Où se renseigner ? Auprès d'Aline SIMON : 02 96 23 26 16 ou 06 73 39 22 16 Sur le site internet de la commune (rubrique CAP SPORT CIDS)

Le CENTRE DE LOISIRS du mercredi : 3-11 ans.

Organisateur : mairie de LOUANNEC, à la 1/2 journée, avec ou sans repas, le centre du mercredi s'adapte aux besoins des familles. Ouvert de 12h20 à 18h30. Mis en place depuis début septembre 2012, ce centre accueille une vingtaine d'enfants chaque mercredi. Clément, Stéphanie et Maëlle proposent un programme par thème entre chaque vacance scolaire. La mairie de Trévou a signé une convention avec la mairie de Louannec pour que les jeunes trévousiens bénéficient des tarifs internes

Où se renseigner ? Auprès d'Aline SIMON : 02 96 23 26 16 ou 06 73 39 22 16. Sur le site internet de la commune de Louannec (rubrique centre du mercredi)

Comment s'inscrire ?
- Remplir un bulletin annuel administratif pour l'année scolaire. Les enfants scolarisés dans les écoles publiques de Louannec remplissent un même dossier pour la garderie, les TAP et ce centre.
- Remplir la fiche de voeux bi-mensuel des mercredis
- Déposer le tout en mairie de LOUANNEC

Où se renseigner ?
- Auprès d'Aline SIMON, mairie de LOUANNEC : 02 96 23 26 16
- Sur le site internet de la commune
  (Tous les papiers sont téléchargeables)

BRUITS DE VOISINAGE : RÉGLEMENTATION

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore **ne peuvent être effectués que** les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30 ; les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés de 10hà 12h.

Glaces
Crêpes
Gaufres
Confiseries
En été, tous les jours sur Trestel !
LE PALAIS DE LA GOURMANDISE
"La Boutique de la Plage"
Jean BODSON - 02 96 23 71 30

SARL LE FOLL - VANNIER
Couverture - Maçonnerie
neuf & rénovation - bardage
pose de velux - maçonnerie pierre
- 02 96 15 17 05 -
Lan Losser - 22660 TREVOU-TREGUIGNEC

Le Bistro Del Mar
Vue sur Mer
Pizzeria / Restaurant
42 rue de Trestel
22660 Trévou Treguignec
Tel/Fax : 02 96 91 79 10

LA TAXE DE SÉJOUR

La météo de l'été 2014 a ravi les vacanciers qui apprécient toujours autant la beauté des paysages, le calme de notre commune. La commune de Trévou fait partie des communes littorales qui comptent près de 50% de maisons secondaires (548). Ces résidences de vacances sont souvent habitées occasionnellement par leurs propriétaires eux-mêmes et leurs familles. D'autres propriétaires ont fait le choix de mettre leur logement en locations saisonnières. Nous les retrouvons référencés sur de nombreux sites.

En tant que **loueurs saisonniers** ils doivent, conformément à la réglementation, percevoir de leurs vacanciers la **taxe de séjour** qui participe au financement des dépenses liées à la fréquentation touristique ou à la protection des espaces naturels dans un but touristique. Cette année le dispositif CAP Armor mis en place avec l'aide du Conseil Général proposant des animations sportives, culturelles et de loisirs a permis à des centaines de trévousiens et de vacanciers de profiter d'animations sur le territoire. Un **minibus** acquis en début de mandat a également permis de conduire jeunes et adultes pour des activités à l'extérieur : accrobranches, voile, plongée... Le renouvellement est déjà programmé pour 2015. Un point **WIFI** gratuit a été installé au bourg au niveau de l'espace multiservices ; les codes sont affichés à la médiathèque. Tous ces services sont offerts aux trévousiens et bien sûr aux vacanciers pour rendre leur séjour plus agréable et leur donner envie de revenir.

La taxe de séjour doit obligatoirement être facturée à tous les vacanciers de plus de 18 ans, soit en supplément du loyer soit incluse dans le loyer demandé. Les différents tarifs fixés par l'Office de Tourisme Communautaire sont consultables sur le site de LTC ou de la commune.

Les catégories les plus représentés sur Trévou : camping 1 et 2 étoiles : 0,20€ par nuitée / camping 3 étoiles : 0,40€ / meublés non classés : 0,40€ / meublé 1 étoile : 0,50€ / meublé 2 étoiles et chambre d'hôte : 0,60€ / meublé 3 étoiles : 0,85€ / meublé 4 étoiles : 1,30€. Les loueurs de meublés qui n'auraient pas encore reversé la taxe de séjour 2013 et 2014 sont invités à le faire dans les meilleurs délais afin d'éviter des rappels chronophages. En cas de non versement de cette taxe, une somme forfaitaire sera mise en recouvrement auprès du Trésor Public. Les nombreux messages envoyés aux loueurs qui oubliaient de verser cette taxe ou qui n'en avaient pas connaissance ont permis de passer le montant perçu de 13 000€ en 2013 à près de 20 000€ en 2014 ; de quoi envisager de nouvelles animations pour l'été 2015 notamment quand tous les loueurs auront versé leur quote-part.

COMMUNIQUÉ CLÉ VACANCES CÔTES D'ARMOR

Vous êtes nombreux à posséder un hébergement de tourisme, gîte ou chambre d'hôtes, non labellisé, il n'est pas trop tard pour pallier ce manque et le faire labelliser. Vos hébergements seraient ainsi valorisés et vos clients seraient sécurisés.

CléVacances, le seul label-qualité certifié AFNOR, est un réseau de 18000 propriétaires au niveau national et de 550 en Côtes d'Armor. C'est un label connu par les touristes et reconnu par les propriétaires. Il certifie la qualité de votre hébergement, mieux il apporte des services incomparables pour mener à bien votre activité : conseils technique, juridique et fiscal, mise à disposition de contrats types, un espace privé pour votre hébergement sur le site internet www.clevacances.com, des partenariats pour faciliter leur commercialisation... L'ensemble de ces services est proposé pour un coût raisonnable. Il est de plus en plus difficile de louer des hébergements de tourisme sans garantir une certification de leur qualité, sans avoir un accompagnement personnalisé et sans appartenir à un réseau de propriétaires.

Renseignements : Clévacances Côtes d'Armor, 30 chemin de Goasmeur, 22500 Paimpol, tél 02 96 22 93 55 et 22@clevacances.com

SUPÉRETTE

Le projet de Supérette est sur les rails. Déjà imaginé et préparé depuis de nombreux mois, il est dorénavant passé en phase opérationnelle. L'objectif clairement affiché par la municipalité est de créer un commerce de proximité qui se doit d'être un lieu de services et de rencontres à l'attention de la population sédentaire et estivale.

Projet de façade (photo non contractuelle valant projet).

Après un appel d'offre fructueux, la maîtrise d'œuvre a été confiée au Groupe NOX de Plougastel-Daoulas.

Situé dans l'ancienne salle des fêtes, ce bâtiment, actuellement désaffecté, sera rénové par la commune pour la partie gros-œuvre. Il sera ensuite loué à un indépendant qui se chargera de son aménagement intérieur et l'exploitera sous l'enseigne VIVAL du groupe CASINO PROXIMITÉ.

Son ouverture est envisagée avant la période estivale prochaine. Nous reviendrons vers vous sur le prochain bulletin.

À noter qu'une cellule commerciale d'un peu plus de 20 m² intègre également le bâtiment, précise Philippe Steunou en charge du dossier. Elle pourra servir pour un commerce complémentaire en saison ou à l'année. Avis aux amateurs.

Pour rendre l'accès à la supérette plus aisé et pour le sécuriser, le terrain situé à l'arrière est en cours d'acquisition ; terrain qui permettra à l'avenir l'installation de nouveaux commerces et services.

Gilbert LE GUERN
ELECTRICITE GENERALE
PLOMBERIE SANITAIRE
45 rue de Tréguier
22660 TREVOU-TREGUIGNEC
Tél : 02 96 91 76 50
Port : 06 84 01 47 87

COUVERTURE NEUF - RÉNOVATION
CHARPENTE - MAÇONNERIE
Jacques HAMON
Tel./Fax : 02 96 91 73 79
35, rue de Tréguier - 22660 TRÉVOU-TRÉGUIGNEC

BIBLIOTHÈQUE

L'équipe de la MÉDIATHÈQUE de TRÉVOU est constituée de Brigitte Le Quellenec, salariée à mi-temps et bénévole le dimanche, Jeanine Fontaine, permanences du jeudi et du dimanche, Catherine Arriat, permanences du jeudi, Martine Costérigent permanences du mercredi, Christine Vannier lecture pour les Pitchounes et petits jusqu'au CP, Nathalie Plaisant et Nolwenn Prigent lectures en anglais pour les enfants des écoles et Janine Troadec permanences du jeudi et du dimanche et lectures pour les CE-CM.

La Bibliothèque de Trévou fonctionne en année civile ; l'adhésion pour l'année 2015 est de 20€ par famille ; qui donne accès à près de 1000 DVD et 12000 ouvrages. Le Prêt de livres se fait en quantité non limitée pour 2 mois avec prolongation à la demande ; il est possible d'emprunter 4 DVD par permanence pour 1 semaine.

Voici en quelques chiffres du bilan 2014 :

- 31168 ouvrages empruntés en 2014 contre 29680 en 2013 et 10912 ouvrages sortis en 2002 soit presque le triple en 13 ans
- Moyenne mensuelle : 2597 ouvrages sortis chaque mois en 2013 ; 2473 en 2013 ; 1653 en 2010
- 284 familles ont adhéré en 2014 ; 290 en 2013 ; 172 en 2010.
- Ces 284 familles représentent 892 utilisateurs + 110 enfants des écoles : RPI, St Michel et Estran ; 901 en 2013 ; 573 en 2010
- Les adhésions des lecteurs ont permis d'encaisser 5130€ en 2014. (5140€ en 2013 ; 4960€ en 2012)
- La Municipalité alloue une dotation de 5000€ pour l'achat des ouvrages; ces 2 montants sont totalement utilisés à l'acquisition d'ouvrages.
- L'année 2014 a été marquée par les concours proposés pour fêter les 30 ans de fonctionnement de la bibliothèque :

dans la catégorie 7-12 ans, ce sont Goulven Boucher, Merlin Lompech et Chloé Jacob qui se sont placés en tête.

chez les ados : Thibaut Riou-Éloy, Alizée Boucher et Gary Le Berre ont également été récompensés tandis que

chez les adultes ce sont Marie-José Averlant, Olivier Ruzic et Cécile Kernivinen qui ont décroché les premiers lots.

La soirée de remise des résultats a été l'occasion d'honorer Geneviève Vincent pour 30 ans de bénévolat à la bibliothèque et Marie-Madeleine de Boisriou pour 20 ans.

Atelier lecture par Christine Vannier et l'association des Pitchounes

Rappel des horaires d'ouverture au public : mercredi de 16h à 17h30 • jeudi de 16h30 à 19h • dimanche de 10h à 11h30

MÉDIATHÈQUE - 22660 TRÉVOU-TRÉGUIGNEC - Tél : 06 81 82 47 14 & 07 89 69 97 04 - courriel : biblio-trevou@orange.fr

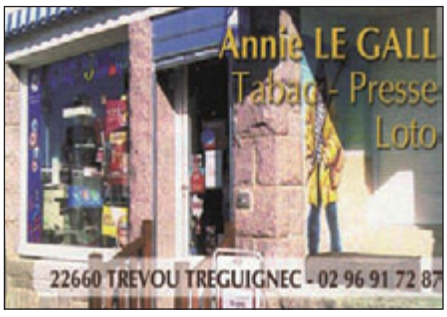

Crédit Mutuel de Bretagne
LA banque à qui parler
Agence de PENVENAN
4, rue de la Poste
Tél. 02 96 92 67 31

sarl PHILIPPE Gildas
10, rue Toul ar Har - 22660 TRELEVERN
Tél 02 96 91 71 08 - Fax 02 96 91 76 91

RECENSEMENT

Les jeunes (filles et garçons) atteignant 16 ans en :
- Janvier, février, mars doivent être recensés en avril,
- Avril, mai, juin en juillet,
- Juillet, août, septembre en octobre,
- Octobre, novembre, décembre en janvier

Se présenter à la Mairie le mois voulu muni du livret de famille ou de la Carte Nationale d'Identité.

RÉFLEXION SUR LE PROJET D'UNE ZONE ARTISANALE

Réception des artisans en mairie

CLIN D'ŒIL

B. 11 ans, Trévou.

CITY STADE

On se le dit souvent : « il n'y a pas grand-chose pour les jeunes au Trévou… » Ce message entendu très souvent nous a conduits à lancer une étude pour l'installation d'un City Stade près du terrain de foot afin qu'il soit facilement utilisable par les écoles et en accès libre pour les habitants de la commune. Les principaux sports praticables sur ce terrain seront le foot, le hand, le hockey, le tennis ballon, le volley, le basket mais aussi l'athlétisme. À suivre…

UNE AIRE DE CAMPING-CARS À TRESTEL

Les Français et les étrangers sont de plus en plus nombreux à découvrir notre région en circulant à bord de camping-cars. Afin d'éviter les nuisances liées au stationnement sauvage de ces vacanciers attirés par les jolies plages de notre commune et pour faciliter leurs courts séjours, les élus travaillent sur l'installation d'une aire de camping-cars derrière les crêperies pour une mise en fonctionnement dès l'été prochain si tout suit son cours.

ERRATUM

Lors du dernier bulletin municipal, il a été écrit que tous les conseillers municipaux recevaient une indemnité de 100 € par mois chacun. À la demande de la minorité, il faut préciser que ce ne sont que les conseillers municipaux de la majorité qui perçoivent cette somme. Cette somme provient d'une minoration des indemnités du maire et de ses adjoints. Ces conseillers ont chacun des responsabilités, fleurissement de la commune, animations, associations, informatique locaux communaux, …

Le détail des échanges des conseils municipaux est consultables en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 28 SEPTEMBRE 2014 :

Sont élus, par 15 voix, délégués titulaires : Mmes Janine TROADEC et Brigitte MERGAULT, M. Pierre ADAM et délégués suppléants : Mm Yves LE FLANCHEC et Yannick LE MAGUER, Mme Nelly LE GUERN.

CONFORTEMENT DES CALES DE PORT LE GOFF ET DU ROYAU :

L'entreprise retenue est EIFFAGE- Artisans de la Pierre - pour un montant de 79 920 € TTC, soit : 31 882,68 € TTC de travaux sur la cale de Port-Le-Goff et 48 037,32 € TTC de travaux pour la cale du Royau. Le conseil municipal approuve le plan de financement et sollicite les subventions auprès du Conseil Régional, de LTC et de la réserve parlementaire. Les frais d'études s'élèvent à 13 200,00 € TTC.

DÉGATS TEMPÊTE SUR LA CALE DU ROYAU :

Le conseil municipal approuve le devis de l'entreprise Gildas GUEGOU de ROSPEZ pour un montant TTC de : 9 940,00 € et sollicite de l'Etat une subvention à hauteur de 30 % du montant des travaux soit : 1 500 €.

MAITRISE D'ŒUVRE CALES DE PORT-LE-GOFF ET DU ROYAU :

Par 15 voix, le devis d'ING CONCEPT de LANDIVISIAU est accepté pour un montant de 5 040,00 € TTC.

JURY D'ASSISES 2015 :

Les trois personnes tirées au sort de la liste électorale sont : M. Bruno BECKERT, M. Johann COUETUHAN et Mme Marie-Pierre LE PIERRES..

COMMISSION APPEL OFFRES - MODIFICATIF :

Membre de droit : M. Pierre ADAM - Membres titulaires : Mmes Lucile LE BERRE et Brigitte MERGAULT, M. Philippe STEUNOU - Membres suppléants : Mm Jean BODSON, Yves LE FLANCHEC et Bernard DESCAMPS.

CENTRE DE GESTION : CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE :

La commune de TRÉVOU-TRÉGUIGNEC se joint à la procédure d'appel d'offres du Centre de Gestion pour un contrat de groupe assurance.

TRANSFERT POUVOIRS POLICE ADMINISTRATIVE SPÉCIALE AU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION :

Par 12 voix pour et 3 contre (M. ERNOT - Mme MERGAULT - M. LE MAGUER), le conseil municipal ne s'oppose pas au transfert des pouvoirs de police au Président de la Communauté d'Agglomération (LTC).

TABLEAU DES EFFECTIFS :

Après délibération, par 15 voix pour, le conseil municipal créé un poste de Rédacteur territorial principal de 1ère classe à partir du 1er août 2014 et un poste d'Adjoint technique territorial principal de 2e classe à partir du 1er janvier 2014. Les postes de Secrétaire de mairie et d'adjoint technique territorial de 1ère classe sont supprimés.
Le ratio « promus/promouvables » pour le grade d'Adjoint technique est fixé à 100 %.

DÉCISIONS MODIFICATIVES N° 1 AU BUDGET PRIMITIF 2014 :

Vote de modifications suite aux travaux réalisés (liaison douce TRELEVERN-TREVOU et sécurisation des routes départementales). La durée d'amortissement (programme « études zones humides»). Montant : 2 160,00 € est fixée à 1 an.

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES ÉLUS :

Après délibération, par 12 voix pour et 3 contre (M. ERNOT - Mme MERGAULT - M. LE MAGUER), le conseil municipal décide de fixer le prix du repas à 15,45 €.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Après délibération, par 15 voix pour, le conseil municipal fixe à 11 le nombre des membres du C.C.A.S. et désigne M. Bernard DESCAMPS, membre du Conseil d'Administration.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AOUT 2014

CONVENTION MINIBUS :

Une convention est établie pour la mise à disposition du minibus. Le Maire rappelle que ce véhicule de 9 places, prioritairement mis à la disposition des associations de la commune, aura pour vocation le transport des enfants, des jeunes ou des personnes âgées sur notre territoire et dans la région. Le Minibus est mis à disposition gracieusement jusqu'à 400 kilomètres aller/retour, les trajets supérieurs seront facturés 0,15 centimes d'€uro par kilomètre supplémentaire.

CONVENTION ALGUES VERTES ENTRE LA COMMUNE ET LTC :

Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour le ramassage et l'évacuation des algues vertes est établie entre la commune et LTC.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :

Une subvention exceptionnelle de 200 € est versée à l'association Bleu Mer pour la remise en état du tiralo.

DOSSIER SUPÉRETTE :

La proposition du Cabinet AA2S, d'un montant de 3.500 €uros, pour le montage du dossier et la prestation d'étude concernant le projet de superette (1 abstention M. Bernard DESCAMPS).

CAP ARMOR :

Le conseil municipal décide de créer une régie de recettes pour le recouvrement des activités CAP ARMOR.

RÉGIES COMMUNALES :

Nomination des régisseurs de recettes cantine, garderie, photocopie, taxes de séjour, tennis, bibliothèque.

TARIFS DE LA GARDERIE :

Tarifs de la Garderie : Mme Janine TROADEC précise que la garderie actuelle recevra dès la rentrée prochaine un agrément de la C.A.F. et sera bientôt conventionnée. Les tarifs sont fixés comme suit :
0.75 centimes de l'heure pour les personnes ayant un Quotient familial inférieur à 512 €uros soit 0.375 centimes la demi-heure.
0.85 centimes de l'heure pour les personnes ayant un Quotient familial supérieur à 512 €uros soit 0.425 centimes la demi-heure.

QUESTION DIVERSES :

M. Bernard LE QUEMENT précise que la commission de sécurité passera le 5 septembre prochain dans le bâtiment de la mairie/cantine. Les travaux seront engagés d'ici là pour lever les prescriptions antérieures.

L'APAVE vient de vérifier la conformité des aires de jeux, très peu de réparations sont à effectuer. Mme Brigitte MERGAULT demande à être informée des comptes rendus de chantiers relatifs à ces travaux et demande à les recevoir par mail.

M. Bernard LE QUEMENT dit que les études commandées par l'Etat suite à la tempête « Xynthia » concernant la solidité des digues ont démarré la semaine dernière.

Mme Lucille LE BERRE informe les élus qu'une réunion de tout le personnel communal aura lieu courant septembre afin d'informer les employés de leurs droits et obligations et aussi de faire connaissance officiellement avec les nouveaux élus.

M. Le Maire remercie particulièrement les associations qui œuvrent tout l'été pour animer la commune et plus particulièrement les « Dimanches de Trestel ».

Mme Janine TROADEC annonce que le bulletin municipal a été distribué sur l'ensemble du territoire communal mais que si des oublis ont été relevés il convient de le signaler en Mairie.

M. Yannick LE MAGUER se porte candidat pour aider à la distribution du prochain bulletin.

Mme Brigitte MERGAULT demande à ce qu'un article rectificatif soit apporté au prochain bulletin afin de préciser que les élus de la minorité ne perçoivent aucune indemnité.

M. Yannick LE MAGUER demande le coût des travaux de voirie réalisés à Kerlitous. M. Jean BODSON lui répond que, conformément au Budget Prévisionnel, ils ont coûté 6.500 €uros H.T.

Démission de Monsieur Alain ERNOT : M. Padrig CANCOIN remplace M. Alain ERNOT au sein du conseil.

Élus communautaires
Mme Brigitte MERGAULT regrette de ne pas avoir eu d'information concernant la désignation des délégués aux commissions au sein de Lannion Trégor Communauté. M. Philippe STEUNOU rappelle que l'immense majorité des élus siégeant à LTC sont des élus communautaires et que leurs désignations ont déjà été effectuées lors d'un précédent conseil.

Logo Communal
M. Padrig CANCOIN déplore que le logo sur le dernier bulletin soit quasi-similaire à celui utilisé lors de la compagne électorale par l'équipe municipale en place. Il souhaite qu'il soit revu de manière plus collégiale et que la population soit sensibilisée à son élaboration. Le Maire précise qu'il n'y a eu aucune arrière-pensée lors de l'utilisation dudit logo. Mme Lucile LE BERRE propose de travailler sur une charte graphique, sans précipitation et qui permettra de le décliner sous différents aspects (papier à en-tête, logo du minibus etc…)
M. Yannick LE MAGUER souhaite que le logo soit le reflet des habitants de la commune.

Travaux dans la salle polyvalente
M. Padrig CANCOIN demande si la salle polyvalente est prévue d'être repeinte. Le Maire lui répond que ce n'est pour l'instant pas d'actualité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er SEPTEMBRE 2014

REMPLACEMENT DU CHAUFFAGE DE LA SALLE POLYVALENTE :

Le conseil municipal retient de devis de la société SAVELYS de PLERIN pour un montant de 19 670 € H.T.

DEMANDE D'ACQUISITION D'UN CHEMIN COMMUNAL :

Suite à la demande de M. et Mme Philippe MARTIN, M. le Maire est autorisé à procéder à la mise en place d'une enquête publique portant sur la cession d'une portion du chemin communal jouxtant la propriété du 14 et 16 chemin de Cadoret.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :

Les temps périscolaires sont mis en place dans le cadre du R.P.I. Mme Janine TROADEC précise que 4 emplois ont été créés. D'un commun accord avec la commune de TRÉLÉVERN, la commune de TRÉVOU-TRÉGUIGNEC gérera l'ensemble de l'organisation matérielle et financière des T.A.P. La répartition financière entre les deux communes fera l'objet d'un avenant à la convention initiale.

LES TARIFS sont votés :

Pour les familles dont le Quotient familial est supérieur ou égal à 512 € par an, la participation annuelle se résume ainsi : Gratuit pour les maternelles, 36 € pour les GS et 72 € pour les (C.P.- C.E.1. – C.E.2 – C.M.1 et C.M. 2).
Pour les familles dont le Quotient familial est inférieur à 512 € par an elle sera de : Gratuit pour les maternelles, 27 € pour les GS et 54 € pour les (C.P.- C.E.1. – C.E.2 – C.M.1 et C.M. 2). Pour une famille nombreuse, le montant maximal de la participation financière est plafonné.

TARIFS DE LA GARDERIE

Le conseil municipal fixe les tarifs suivants : 0.75 centimes de l'heure pour les personnes ayant un Quotient Familial inférieur à 512 €uros soit 0.375 centimes la demi-heure, goûter compris. 1 €uros de l'heure pour les personnes ayant un Quotient Familial supérieur à 512 €uros soit 0.50 centimes la demi-heure, goûter compris.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX DANS LA RUE DU MOULIN :

M. le Maire précise que, préalablement à la réfection d'un revêtement de qualité, il est souhaitable de programmer un effacement des différents réseaux (Basse Tension, Eclairage Public et Téléphone) dans la rue du Moulin. Il présente aux conseillers l'étude du Syndicat Départemental d'Energie (SDE) scindée en deux tranches :

- Tranche 1 depuis la rue du stade jusqu'au cimetière
- Tranche 2 depuis le cimetière jusq'aux dernières maisons.

Le conseil municipal décide d'engager le projet d'effacement des réseaux rue du Moulin, présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor, pour un montant estimatif de : 36 100 € HT pour le réseau basse tension, 34 620 € HT pour l'éclairage public et 45 200 € TTC pour le téléphone.

INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRE DU SECRÉTAIRE DE MAIRIE :

L'indemnité est acceptée à l'unanimité à compter du 1er septembre.

NOUVEAU PÉRIMÈTRE DE L.T.C. :

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur l'arrêté du Préfet des Côtes d'Armor en date du 26 juin 2014 portant fixation du périmètre de la Communauté d'Agglomération issue de la fusion de Lannion-Trégor Communauté et de la Communauté de Communes du Centre Trégor.

LISTE ÉLECTORALE :

Le conseil décide à l'unanimité de nommer les représentants comme suit

- Délégué de l'Administration : Joseph LAURANS
- Délégué du Tribunal : Jean-Claude MAHE

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Voirie : Yannick LE MAGUER précise que :
- Le panneau du bas de la rue des prés est à changer.
- Des buses sont écrasées devant le Centre de Rééducation
- L'enrobé à la chaux de l'éco-quartier de Trévou-Bras risque de se dégrader lors du passage des poids lourds.

Aire de jeux à Trestel : M. Yannick LE MAGUER demande si les jeux de plage seront bientôt remis en place. M. le Maire lui répond que le dossier est à l'étude. Ces jeux seront remplacés car obsolètes et leurs abords sécurisés par un grillage.

Commissions Communales : M. Yannick LE MAGUER se fait l'écho de la demande de M. Padrig CANCOIN sollicitant son intégration dans les commissions suivantes : Association/Animation et Sport/jeunesse. Le Conseil émet un avis favorable à l'unanimité.

Sécurité routière : M. le Maire informe l'assemblée qu'il envisage de proposer de passer la commune en « priorité à droite » afin d'améliorer la sécurité routière.

Café citoyen : Afin d'aller à la rencontre des Trévousiens, M. le Maire propose de mettre en place 3 rencontres (le 17/10/2014 à l'Electron, le 18/10/2014 à l'Hermine et le 19/10/2014 chez Lulu) dans l'esprit « Café Citoyen ».

Cap Armor : M. le Maire remercie Mme Janine TROADEC pour son investissement dans les activités estivales et notamment pour le succès de Cap Armor. M. Yannick LE MAGUER demande si le bilan définitif est réalisé. Mme Janine TROADEC précise qu'il sera officiel dès la réception des dernières factures.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2014

SUPÉRETTE - CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE ET CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE :

Le cabinet ICARE de PLOUGASTEL (29) est retenu comme maître d'œuvre pour la réhabilitation de la salle des fêtes pour un montant de 20 070 €. Le conseil municipal décide de créer un budget annexe « supérette ».

CONVENTION ÉCOLE SAINT-MICHEL / TARIFS DE CANTINE / MATERNELLE DU R.P.I. :

Le conseil valide la réactualisation de la convention avec l'école Saint-Michel.
Modification des tarifs, avec 11 voix « pour » et 4 « contre » (Yannick LE MAGUER, Bernard DESCAMPS, Brigitte MERGAULT et Padrig CANCOIN). Au 1er décembre sont votés : 2,90 € pour tous les élèves commune et extérieur - tarif de solidarité : 1,50 €.
La renégociation avec la Mairie de Trélévern a permis de baisser la participation de la commune de Trévou pour la maternelle de TRÉLÉVERN de plus de 3000 €uros.

PERSONNEL COMMUNAL :

Le Conseil municipal vote la régularisation du régime indemnitaire des agents (I.A.T. et I.F.T.S.) en fonction du grade et du temps de travail.
Le Conseil municipal autorise le paiement des heures complémentaires et supplémentaires, effectuées à la demande de l'autorité territoriale par le personnel communal dans la limite réglementaire.
Le Conseil municipal modifie le tableau des effectifs suite à la titularisation de Mme Solène BOTHOREL.

INDEMNITÉS DU COMPTABLE :

Le Conseil décide de voter l'indemnité due de 511 € à Mme MAHE, Trésorière de LANNION.

MODIFICATION BUDGÉTAIRE :

Le Conseil Municipal décide d'effectuer les régularisations budgétaires demandées par Mme la Trésorière de LANNION.

CIMETIERE :

Le conseil municipal décide la rétrocession de la concession PRAT au cimetière pour un montant de 603,69 €.

TARIFS CONCESSION CAVURNES »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le tarif des concessions des 12 cavurnes comme suit :
- 24 mois (temporaires) : ..... 118 €uros
- 15 ans : ..... 690 €uros
- 30 ans : ..... 1015 €uros
- 50 ans : ..... 1400 €uros
- Plaque d'identification : ..... 53 €uros

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Le Conseil Municipal approuve le projet d'extension de l'éclairage public dans le lotissement communal Eco-Quartier de Trévou (2e phase / 1ère tranche), présenté par le S.D.E, pour un montant total estimatif H.T. de 13 000,00 €uros.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet de travaux de rénovation du foyer B280 de l'éclairage public à Kermorwézan, présenté par le S.D.E., pour un montant estimatif de 600,00 €uros.

TAXE D'AMÉNAGEMENT :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, renonce à percevoir la taxe d'aménagement générée pour les installations ou les aménagements soumis à une autorisation de construire au titre du Code de l'urbanisme. La présente délibération est valable 3 ans soit jusqu'au 31 décembre 2017.

LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ : FONDS DE CONCOURS

La commune peut bénéficier d'un fonds de concours en investissement auprès de L.T.C. Aussi, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, propose de retenir les investissements suivants : Acquisition d'un Minibus pour les associations communales : 14 180,00 €uros H.T. et Acquisition d'un tracteur-tondeuse pour les espaces verts : 13 262,92 €uros H.T.

RÉVISION DU PLU – AVENANT :

Le Conseil Municipal émet un avis favorable, à l'unanimité des présents, à la proposition d'avenant n°3 du cabinet « LEOPOLD » d'un montant de 9 825 €.

CAP ARMOR : RECONDUCTION POUR 2015 :

Le bilan financier est déficitaire d'environ 10.000 € mais il comprend notamment l'acquisition du matériel pour les éventuelles reconductions futures de cette animation. Au vu du succès rencontré, le conseil municipal décide de reconduire l'opération pour 20114/2015 et de signer la charte s'y rapportant.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2014

APPROBATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.) :

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le P.A.D.D. qui fixe les grandes orientations du futur PLU et définit ainsi les contraintes de construction dans les différentes zones.

L.T.C. : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS :

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Monsieur Philippe STEUNOU pour représenter la commune à la Commission Locale d'Évaluation des charges transférées et Madame Brigitte MERGAULT en tant que commissaire à la Commission intercommunale des impôts directs ; une voix contre : Madame Anita TRACANA.

CONVENTION TENNIS DE TABLE :

Le conseil municipal approuve la proposition de convention entre les communes de TRÉVOU-TRÉGUIGNEC et TRÉLÉVERN et l'Association « Le Dourdu » de LANNION et s'engagent à participer à la prise en charge du coût des heures de l'éducateur sportif à hauteur de 697,67 euros par an.

ACQUISITION DE PETITES PARCELLES :

Le conseil municipal décide d'acquérir trois parcelles représentant 221 m², appartenant à Madame MOUCHARD, pour l'euro symbolique.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE (SDE) : CONVENTION RUE DE SAINT-GUÉNOLÉ :

Préalablement à la réfection d'un revêtement de qualité, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide d'engager le projet d'effacement des réseaux prévu rue de Saint Guénolé présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de :

	Basse tension (montant H.T.)
Tranche 1	123 800,00 €
Tranche 2	127 700,00 €
Tranche 3	124 000,00 €
TOTAL	372 500,00 €

RÉFECTION DES CALES :

Le conseil municipal autorise un avenant d'un montant de 2 448 € TTC pour le rejointoiement des digues du Royau et de Port-Le Goff non compris dans le devis initial de la société Eiffage Construction.

DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET :

M. le Maire précise, qu'en cette fin d'année, il convient de réajuster quelques lignes budgétaires afin de payer les dernières factures du Budget Principal de la Commune. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide d'effectuer les régularisations budgétaires.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

SDE / RÉNOVATION DE LA COMMANDE « S » A DOLOZIC : L'entretien de cette commande est à la charge du S.D.E.

COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL :
Demande de M. Bernard DESCAMPS pour que soit rédigé son intervention dans le compte rendu du Conseil municipal du 7 novembre.

COMMUNICATION INTERNE :
Suite aux demandes de Madame Brigitte MERGAULT et de Monsieur Padrig CANCOIN sur les dates de réunions, Monsieur le Maire précise que c'est à chacun de gérer son planning et ses disponibilités. Monsieur Serge AILLOUD précise qu'il existe une organisation interne à l'équipe majoritaire mais qu'il est possible d'adapter le « google agenda » de la mairie pour qu'il soit accessible à tous les élus.

DOSSIERS EN COURS :
M. Yannick LE MAGUER demande où en est le projet de City-stade ? Monsieur Jean BODSON précise que le dossier est en cours et qu'il sera possible d'obtenir des subventions
M. Yannick LE MAGUER demande si le projet de logo et de futur site internet communal est entériné ?
M. Serge AILLOUD lui répond que le contrat avec la Sté « COQUELICOT » est prorogé d'un an, les élus vont donc se donner un peu de temps pour élaborer un travail de qualité.
Mme Brigitte MERGAULT s'enquière de l'avancée du programme de voirie. M. le Maire lui répond qu'il est ciblé en corrélation avec l'effacement des réseaux : la rue du cimetière vers mi 2015, la rue de Saint-Guénolé en 2017 et peut-être le bourg après 2017.

INFORMATION AUX ASSOCIATIONS FAISANT DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Une association déclarée peut recevoir des subventions, de la part de l'État, de collectivités territoriales et d'établissements publics. Ces sommes aident l'association à mener ses projets. Les subventions complètent (ou remplacent) d'autres aides en nature dont peut bénéficier l'association : fourniture de biens, mise à disposition de locaux ou de personnels, etc. Les associations occupent une place essentielle dans de nombreux secteurs de la vie sociale, culturelle et sportive. Afin que cette action commune puisse prendre la forme d'un véritable partenariat, il convient de donner un cadre clair et efficace, aux relations financières qu'entretient la mairie avec les organismes à caractère associatif. Cette année nous avons donc demandé, comme cela doit se faire chaque année, à ce que toute association nous fasse parvenir en Mairie, un dossier complet comprenant le bilan moral et financier, la présentation de leurs projets 2015, accompagné d'une demande écrite de subvention. Étant donné que la subvention est versée directement par le Trésor public sur le compte bancaire ou postal de l'association, elle se doit d'être justifiée auprès de celui-ci, nous a bien précisé Mme Mahé, Trésorière Principale à Lannion. De ce fait, tout dossier non complet ou non parvenu en Mairie pour le 20 janvier 2015 ne pourra être étudié. Merci à chacun de comprendre que l'intention de la municipalité n'est pas de priver les associations communales qui dynamisent notre territoire des subventions habituellement versées.

AMICALE LAÏQUE TRÉVOU-TRÉGUIGNEC-TRÉLÉVERN

L'Amicale Laïque de Trévou-Tréguignec-Trélévern (ALTTT) affiliée à la Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor, propose de septembre à juin, des activités culturelles, Chorale, Encadrement, Scrapbooking, Scrabble, Théâtre, et des activités sportives, Gymnastique Douce, Fitness, Randonnée pédestre. Certains de ces ateliers peuvent encore prendre des inscriptions. L'amicale est ouverte à tous et aux propositions d'activités à destination des enfants.
L'Amicale Laïque est un soutien moral et financier des écoles publiques. Les bénéfices retirés des activités et manifestations culturelles, concerts et théâtre, participent au financement des projets pédagogiques du RPI en collaboration avec l'association des parents d'élèves (APE). Pour l'année scolaire 2014-2015, le montant de l'aide de l'Amicale sera à hauteur de 3000 €.

Contact : Sophie de Massias de Bonne - Tél : 02 96 15 18 46 - Email : sophie_demassias@yahoo.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI TRÉLÉVERN-TRÉVOU

Cette année 2014 se termine en beauté pour les enfants du RPI Trélévern-Trévou grâce à leur spectacle de Noël. C'est sur le thème des 4 Saisons de Vivaldi, et « coachés » par Brice, Dumiste (musicien intervenant) à l'école de Musique de Tréguier, que les enfants ont pu montrer tous leurs talents en chant, danse... aux parents et amis venus nombreux. La soirée s'est poursuivie par un repas et une animation musicale, organisés par l'A.P.E. Les bénéfices de cette soirée servent au financement des projets pédagogiques de l'école publique.

Ces projets pédagogiques, définis avec soin par les enseignants, permettront ainsi cette année aux enfants de se rendre : au cinéma, au Centre de Découverte du Son à Cavan (Maternelle), au Château de la Roche Jagu et au Planétarium de Pleumeur-Bodou (CP - CE1), au Musée de la Résistance à St-Connan (CE2 - CM1 - CM2)... Ils participent également à différentes animations (intervention musicale pour le spectacle de Noël, Jardins Nichoirs du Palacret à Bégard, animation sur les Bocages....)
Enfin, les plus grands iront en fin d'année scolaire à Port Blanc pour une semaine de voile sur catamarans. Ce riche programme est réalisable grâce à l'action conjointe de l'A.P.E., de l'ALTTT (Amicale Laïque Trélévern-Trévou), grâce à la motivation des enseignants et au soutien des municipalités (déplacements en car) et associations locales.
L'Association des Parents d'Elèves tient également ici à remercier tous les parents, amis... qui tout au long de l'année soutiennent nos actions (repas « SiTrouille » pour Halloween, vente de bulbes de fleurs, ventes de gâteaux, huîtres..., kermesse) afin que nos enfants bénéficient de projets aussi variés et enrichissants.

TRÈS BONNE ANNÉE 2015
L'A.P.E.

Contact : Laure Bourdier, Présidente • apetreletrevou@aol.com • Site Internet : http://apetreletrevou.wix.com/apetreletrevou

COMITÉ DES FÊTES

L'arbre de Noël représente l'objectif principal de notre association, sans oublier les jeux pour enfants aux pardons du bourg et de Saint-Guénolé. Tous les bénéfices de nos manifestations servent à leurs financements, ce qui représente un budget très important, il faut environ 6000 € chaque année. La participation aux concours de belote est de 38 équipes en moyenne. En plus des joueurs locaux, certains viennent de Pleubian, Plounevez Moédec, Plestin-les-Grèves, Plouaret etc, ce qui prouve l'attractivité de ces après-midi. Un challenge sur l'année est remis au dernier concours de juin. La brocante du bourg en salle et en extérieur a fait pour sa 2e année avec cette formule le plein d'exposants et de visiteurs. Celle de Trestel le dimanche 3 août a obtenu le même succès. Vous avez répondu présents au rendez-vous du feu d'artifice du 14 juillet organisé avec le concours financier de la mairie, l'animation était assurée par Yvon Dénès. Ensuite est venu le loto de Noël le dimanche 23 novembre à la salle polyvalente ; loto qui cette année, en raison de la faible participation a été déficitaire de 500 € bien que nous n'ayons pas mis en jeu le bon d'achat de 400€. L'organisation et l'achat de lots représentent un investissement humain et financier important, les bénéfices étant uniquement destinés à l'arbre de Noël, à terme son maintien pourrait être en péril.

En décembre, 36 enfants ont participé au concours de dessin et 11 enfants ont reçu un prix. Beaucoup d'enfants étaient présents sur le parcours du père Noël avec sa calèche dans les rues de la commune. Quant à l'arbre de Noël, 165 enfants étaient présents, le spectacle avec David Stey a remporté un vif succès, sans parler de la distribution des cadeaux par le Père Noël qui a ravi petits et grands

Si on veut maintenir le traditionnel arbre de Noël, le comité des fêtes a besoin de bénévoles.

En effet la location de vaisselle et de barnums, l'organisation des brocantes, du loto, du feu d'artifice, des jeux des pardons et de l'arbre de Noël demande du temps donc des bénévoles. L'équipe actuelle joue les équilibristes alors venez la rejoindre. Plus nous serons, moins la tâche de chacun sera importante.

MANIFESTATIONS 2015 PROPOSÉES PAR LE COMITÉ DES FÊTES

AG : samedi 28 février

BELOTE À LA SALLE POLYVALENTE :
mercredi 14 janvier, 11 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, 10 juin, 9 septembre, 14 octobre, 4 novembre, 9 décembre

BROCANTE DU BOURG à la salle polyvalente : dimanche 24 mai

BROCANTE DE TRESTEL : dimanche 2 août

LOTO : dimanche 6 décembre

ARBRE DE NOËL : dimanche 13 décembre

FEU ET BAL À TRESTEL : mardi 14 juillet

JEUX POUR ENFANTS DES PARDONS :
le bourg, dimanche 12 juillet - Saint-Guénolé, dimanche 6 septembre

Le comité des fêtes a créé un blog, n'hésitez pas à le consulter
http://cdftrevou.wix.com/comite-des-fetes

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne année 2015.

Gérard Leconte

1. 2. 3. chausser
chaussures hommes/femmes et accessoires
9, rue de la poste
22710 - Penvénan
02 96 11 04 97
Horaires d'ouverture :
du mardi au samedi
9h/12h - 14h/19h
Mme Garel Isabelle

MENUISERIE
Jean-Yves LE GALL
CHARPENTE
Bois-Alu-PVC-Mixte
Neuf-Renovation
TRELEVERN 06 19 34 71 29

L'Élektron Libre
Bar à voyages...
50, rue du Royau 22 660 Trévou-Tréguignec 02.96.23.71.36

LES ENFANTS DE TRESTEL

C'est à l'initiative des médecins et du personnel du C.R.R.F. de Trestel que l'association « Les Enfants de Trestel » a vu le jour en 1989. Depuis, ce sont les parents qui se sont investis, offrant le peu de temps qui leur reste à tous les enfants du Centre.

Les membres de l'association « Les Enfants de Trestel » sont les parents des enfants de Trestel, le personnel actif et le personnel retraité du Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle de Trestel.

Les Enfants de Trestel sont des enfants qui n'ont pas eu la chance de grandir « normalement ». Certains de ces enfants vivent à l'année et pour des années au Centre de Trestel (Enfants polyhandicapés de la Maison de l'Estran), d'autres sont isolés dans leur handicap et ont beaucoup de mal, sans initiative, à affronter le monde extérieur. Les projets que nous finançons grâce aux dons des associations permettent à ces enfants de s'épanouir à leur rythme, de s'ouvrir vers l'extérieur, de grandir avec leur handicap, mais de grandir...

Ces projets sont élaborés par des équipes pluridisciplinaires qui ont en charge les enfants.... Après accord de la direction de l'hôpital pour la réalisation de ces projets , ceux-ci sont présentés à l'association pour financement. Le conseil d'Administration de l'association se réunit pour étudier chaque projet, selon les critères qu'il a établi... et accorde ou pas ce financement.

L'association a financé en 2013, 58 projets pour 130 enfants....

Notre site est en création, vous pourrez toutefois le consulter : **http:/enfantsdetrestel.free.fr/**

Les membre du Conseil d'Administration ne sont pas nombreux et aimeraient bien être aidés. N'hésitez pas à nous rejoindre pour faire partie de cette grande aventure….

dany.cabel @free.fr - Tél. : 06 70 55 59 54

L'ÉCOLE SAINT MICHEL

UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE, DES ENFANTS ET DES PARENTS TOUJOURS AUSSI MOTIVÉS ET DYNAMIQUES !

L'équipe pédagogique est constituée de : **Séverine BOUVIER**, Chef d'établissement, enseignante en maternelle et CP et **Nicolas Mellin**, enseignant en CE-CM ; Sandrine Prigent, ATSEM et en charge de l'entretien des locaux ; ainsi que des intervenants en sport, en soutien et en anglais. Actuellement ce sont 55 enfants qui fréquentent l'école soit 6 élèves de plus que l'an passé.

Sorties pédagogiques, intervention sécurité routière, visites du Marais de Trestel, activités autour du Cirque, spectacle au Carré Magique, cycles tennis de table, volley et athlétisme, séances à la piscine jalonneront l'année scolaire tout en gardant pour objectifs premiers un épanouissement des enfants et la réussite de leur scolarité.

Alors que les enseignants prennent en charge la scolarité des enfants, les bureaux OGEC (gestion) et APEL (parents) se mobilisent régulièrement pour faire fonctionner la structure dans une ambiance très chaleureuse.

L'OGEC présidée par Stéphane Kaersenhout aidé de Vincent Toullelan pour assurer la trésorerie, de Janine Troadec et Nathalie Plaisant, secrétaires, et d'Olivier L'Horset, Olivier Tily membres actifs et **l'APEL présidée par Rachel Macé** assistée d'Olivier Ruzic et de Martine Tacon à la trésorerie et d'Anne Jacob au secrétariat, ainsi que par Catherine Laurans, Mickaël Lamandé, Lucie Le Bricon et Karine Rousseau, Sandrine Prigent, membres actifs, proposent des opérations qui rassemblent les trévousiens et dans lesquelles chacun est invité à s'investir au maximum car les recettes sont vitales pour l'école et qu'il est nécessaire de trouver environ 1000€ par enfant par an pour équilibrer l'exercice comptable.

Cette mission ne peut être remplie qu'en fédérant les énergies et bonnes volontés de l'équipe tout au long de l'année :

- En décembre, une **loterie de Champagne** a circulé dans la commune et bien au-delà. Le tirage qui a eu lieu le vendredi 19 décembre au cours d'un apéritif dînatoire interne a fait plus de 75 heureux.

- Le **repas raclette comme à la montagne** dont le succès n'est plus à démontrer se déroulera le **samedi 31 janvier** à la salle polyvalente. 200 personnes devraient s'y régaler.
- La **séance récréative**, petit spectacle mettant en scène tous les enfants de l'école, sera proposée par les enseignants et les enfants le vendredi **27 mars**.
- Et, pour terminer l'année scolaire, plus de 200 personnes sont attendues au **repas de crêpes du samedi 13 juin**.

Les parents des jeunes enfants peuvent, à tout moment, prendre contact avec les enseignantes pour une **présentation de l'école** et une inscription des enfants en cours d'année. Il est possible pour les petits dès 2 ans de découvrir l'école par tranche d'une à deux heures pour démarrer. Le coût de **la scolarité est de 20 € par mois** et par enfant (tarif réduit à partir du 3e).

Les familles qui le souhaitent peuvent utiliser les services de la garderie municipale (à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 en soirée) et de la cantine municipale.

Contact :
Tél. 02 96 23 71 99
Courriel : ecolesaintmichel.trevou@wanadoo.fr

Les enfants, leurs parents et les enseignants vous souhaitent une très bonne année 2015 et espèrent vous voir nombreux à leurs diverses manifestations.

M.I.T. (MULTIMÉDIA INFORMATIQUE TRÉVOU)

L'association MIT a entamé sa quatrième année d'initiation à l'informatique, à la généalogie et à l'héraldique.
25 nouveaux adhérents sont venus rejoindre le groupe des « élèves ». Certains n'hésitent plus à faire plus d'une demi-heure de route pour suivre les cours donnés par les 9 formateurs qui sont très motivés et encouragés par les résultats obtenus. Un nouveau groupe d'initiation, en démarrant par les bases, a été mis en place le jeudi à 17h30. Deux « élèves » très motivées font maintenant partie des formatrices. Leur formation à l'initiation à l'informatique est très demandée et très appréciée de tous. De nombreuses formations affichent désormais complet en ayant parfois jusqu'à 10 personnes en même temps dans la salle. La découverte et l'approfondissement des recherches en généalogie ont été très demandés. Il faut dire que René Couetuhan, Claire Lejeune et Jean-Pierre Le Gall sont de vrais spécialistes sur le sujet.

Yannick Le Maguer, président

FC TRÉVOU TRÉLÉVERN

C'est avec environ 90 licenciés toutes catégories confondues que le FCTT a débuté la saison 2014/2015.

L'équipe A, sous la responsabilité de Jérôme L'Hénoret et Olivier Ruzic, avec un début de championnat compliqué se place bien avant la trêve de Noël. L'équipe B encadrée par Kristen Lasbleiz et Stéphane Bégué, et le foot loisirs avec Jean-Claude Le Quellenec et Vincent Balcou font un bon début de saison.
Les vétérans, de Pascal André, en entente avec Rospez sont à la recherche de nouveaux joueurs.
L'école de foot sous la responsabilité de Thierry Raguénès, Vincent Ollivier, Sylvain Pereira, Jean-Pierre Menguy, Vincent Bariac et Gabriel Toanen, s'entraîne le samedi matin de 10h30 à 12h et pour les plus grands un entraînement supplémentaire le mercredi de 17h30 à 18h30 au stade du Trévou. Nos U13, U15 et U17 sont en entente avec l'USPL (Louannec/Perros).
Le club FCTT est également à la recherche d'un arbitre officiel.
Le bureau tient à remercier tous les joueurs et bénévoles qui aident à la vie du club.

Michel Bihannic, président

L'ancienne main courante du stade de foot était en béton et plusieurs traverses étaient sur le point de tomber pouvant causer des accidents. La municipalité a donc décidé de la remplacer. À l'automne les employés communaux ont procédé à la mise en place de la nouvelle main courante réglementaire aux couleurs du FCTT.

BODSON JEAN
TREVOU TREGUIGNEC
bodsonj@wanadoo.fr
CRÊPES ET GALETTES
Restauration rapide, Sandwicherie, Traiteur
REPAS A DOMICILE
Associations, Particuliers, Tous événements
TEL 0296237150
PORT 0687501556

OLLIVIER Antony
Paysagiste Diplômé
Route de carnilec
22660 TREVOU-TREGUIGNEC
06 16 52 32 14
contact@les-jardins-d-ollivier.com
Les jardins d'OLLIVIER
www.les-jardins-d-ollivier.com
Création / Dallage / Pavage / Clôture / Elagage / Abattage
Terrasse / Entretien / Taille / Tonte

Ouvert 7j/7
Coccinelle
Interflora
Fleuriste Créateur
23, rue de la poste
22710 - PENVENAN
02 96 92 61 98
3, Place du Martray
22220 - TREGUIER
02 96 92 42 23
www.coccinelle-fleurs.fr

MENUISERIE
Jean-Pierre LEGENDRE
Artisan Fabricant Bois
TOUT AGENCEMENT
intérieur et extérieur
POSE PVC - ALU
SAINT-GUENOLÉ - 22660 TRÉVOU-TRÉGUIGNEC
02 96 91 75 22 - menuiserielegendre22@orange.fr

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE PORT LE GOFF [APPLG]

L'Association des Plaisanciers de Port Le Goff a renouvelé avec la commune de Trévou-Tréguignec, une convention qui autorise à disposer et à gérer pendant cinq ans, les 123 corps-morts du port. Cette convention a été signée le 7 décembre 2014.

Comme toujours, cette année 2014 a été bien remplie, avec plusieurs opérations :

• l'installation et la mise en fonctionnement des caméras de vidéo-surveillance ; celles-ci, pour l'instant nous donnent entière satisfaction ; leur financement a été intégralement réalisé par l'APPLG.
• une opération « polaires » a été mise en place avec une totale réussite.
• l'APPLG a investi dans l'achat de nouvelles tables et bancs pour améliorer l'équipement de la maison des plaisanciers de Port Le Goff.
• en juillet et août, nous avons eu la présence appréciée de 2 jeunes trévousiens, Jean Baptiste URIETA et Camille COSSET, qui ont assuré une permanence, en matinée, à la maison des plaisanciers de Port Le Goff (coût financé par moitié par l'APPLG et par la municipalité).
• 2 sorties « pêche à pied » ont eu lieu en juillet et août, encadrées principalement par quelques membres de l'APPLG pour le bonheur de nos touristes mais aussi de quelques locaux ; elles ont connu le succès habituel : à noter, qu'un participant ravi de sa sortie, nous a fait un don en remerciements !
• fin janvier, 55 personnes ont assisté au repas annuel dans une excellente ambiance et en toute convivialité.
• enfin il y a quelques semaines, un chèque de 480 € a été remis à la SNSM de Trestel lors d'un pot amical.

Projets et manifestations pour 2015 :

• repas annuel des plaisanciers le vendredi 6 février, chez un restaurateur de la région et ouvert à tous.
• fin des travaux de la cale.
• projet d'aménagement du parking de Port Le Goff en concertation avec la municipalité.
• vérification et ré-identification de tous les corps-morts.
• mise en place d'une 2e opération « gilets de sauvetage à déclenchement automatique ».
• étude d'un achat groupé de « vestes parkas marine hiver ».
• ateliers nœuds marins les 11, 18 et 25 Avril 2015 en matinée.
• deux sorties pêches seront programmées cet été.
• la traditionnelle soirée grillades ouverte à tous aura lieu Samedi 8 Août 2015.

Contact
L'APPLG dispose d'un site internet (applg.org), mis à jour régulièrement par notre webmaster, où vous pourrez trouver des informations qui pourraient vous intéresser. Le CA de l'APPLG diffuse son journal annuel « Le TOG GWEN ».

Jean-Paul VANNIER, président

YAOUANKIS AN TREOU

Durant le pardon, l''association a organisé samedi 12 juillet 2014 une balade sur la commune. Cette journée s'est clôturée par par de la Zumba.

PAYSAGES Passion
Mickaël Balcou
CREATION
ENTRETIEN
ELAGAGE
MAÇONNERIE
Pen Prat - 22450 CAMLEZ
02 96 15 17 06 - mbalcou@orange.fr

GRAND HOTEL PORT-BLANC
HOTEL-BAR-RESTAURANT-TERRASSE
VUE PANORAMIQUE SUR LA BAIE
02 96 92 66 52
www.hotel-port-blanc.com
legrandhoteldeportblanc@gmail.com
1 bld de la mer - 22710 Penvenan

DOLMEN & POTAGER
Vente directe de fruits et légumes
Guillaume TROADEC
Ferme de Coat Mez
22660 Trévou-Tréguignec
Vente directe à la ferme
le mardi de 16h30 à 18h30
et le vendredi de 17h à 19h
toute l'année
ainsi que le dimanche matin en été
au bourg, parking de la pharmacie
06 61 51 20 94
troadecguillaume@yahoo.fr
www.dolmen-et-potager.com

L'AMICALE DES RETRAITÉS

Les activités à l'amicale des retraités se sont poursuivies lors du 2e semestre 2014, par une sortie le 24 septembre à Plouguerneau, par la visite de l'élevage d'ormeaux, suivie d'un repas dansant ou le cochon grillé qui a connu un vif succès attendait les convives au restaurant ToulBroche.

Les adhérents se sont retrouvés au Palais du Grand Large à Saint-Malo le jeudi 4 décembre pour la sortie de fin d'année ; au programme repas dansant suivi du spectacle à l'auditorium du Palais intitulé (le soleil de Noël) ce fut une journée très appréciée de tous.

Nous avons clôturé l'année le 15 décembre par le goûter de Noël, qui a réuni 75 convives, et par l'expo vente de l'atelier de créativité très réussie. Nous étions réunis le lundi 12 janvier pour fêter les Rois, autour de la galette ; ce goûter était offert à tous les adhérents et ensuite nous nous retrouverons le dimanche 1er février, repas gratuit pour les adhérents.

Bonne Année 2015 à tous.

DATES RETENUES EN 2015

Lundi 12 janvier : Galette des Rois, offerte à tous les adhérents.

Dimanche 1er février
Repas offert par l'Amicale, à tous les adhérents, à la salle polyvalente.

Lundi 9 février : Réunion, jeux et goûter.

Lundi 9 mars : Réunion, jeux et goûter.

Lundi 13 avril : LOTO interne, réservé aux adhérents, goûter.

Lundi 11 mai : Réunion, jeux et goûter.

Lundi 8 juin : Goûter gratuit, de la fête des mères et des pères.

Jeudi 16 juillet : LOTO public d'été à 20h30, à la salle polyvalente.

Jeudi 23 et vendredi 24 juillet
EXPO-VENTE de l'atelier créativité, à l'ancien syndicat d'initiative de Trestel.

Lundi 14 septembre
Reprise des réunions mensuelles de l'amicale, jeux et goûter.

Mardi 15 septembre : Reprise des activités de l'atelier créativité.

Lundi 12 octobre : LOTO interne, réservé aux adhérents, goûter.

Lundi 9 novembre : Assemblée Générale de l'Amicale, jeux et goûter.

Lundi 14 décembre :
Super goûter de Noël, offert à tous les adhérents (sapin de Noël).

Des sorties et voyages seront programmés ultérieurement.
Tous les mardis après-midi, à 14h : Réunion de travail de l'atelier de Créativité, situé à l'ancien syndicat d'initiative de Trestel.

Odette VOGT
Présidente de l'Amicale des Retraités de Trévou Tréguignec
Tél : 02 96 23 74 26

RANDO NATURE

L'édition Rando Nature 2015 est fixée au 24 mai. Le site sera implanté à Trestel. Comme l'année précédente, 2 courses nature et 2 randonnées pédestres figureront au programme. Un circuit de 8,6 km, le second de 15 km. Après l'effort, un repas sera servi au même endroit avec animation. Afin d'organiser cette journée, une centaine de bénévoles seront à pied d'œuvre.
L'association, à but humanitaire et caritatif reversera en septembre 2015 plus des 2/3 des bénéfices de la journée. Les bénéficiaires : les écoles du RPI, l'école Saint-Michel, l'école de football club Trélévern-Trévou (FCTT), les Amis des Enfants malades de Trestel, la banque alimentaire de Lannion, l'association BASE (Bénin Armor Santé Education), et l'association Amis FSH.
L'association remercie tous les participants, bénévoles, partenaires, marcheurs et coureurs pour leur fidèlité.

Contact : Michelle LE CUN, présidente
02.96.23.73.26 • michelle.le-cun@orange.fr
Site de l'association : http://rando.nature22.free.fr

LES DIMANCHES DE TRESTEL

Des milliers de trévousiens, de voisins et de vacanciers ont profité avec plaisir des animations proposées par l'équipe des Dimanches de Trestel sur le front de mer pendant 4 dimanches de l'été.

MATERIEL MEDICAL
Vente • Location • Livraison
Sylvie Anzul
1, rue de la Mairie - 22660 TREVOU-TREGUIGNEC
✆ 02 96 23 72 02

gan ASSURANCES
Yvon DÉBORDÈS
Christophe RIBAIMONT
2 agents à votre service
Sarl DÉBORDÈS RIBAIMONT ASSURANCES
10 AVENUE ERNEST RENAN • CS 20218 • 22302 LANNION
Tél. 02 96 37 40 57 • Fax : 02 96 46 54 03
cabinet.dra@gmail.com • http//www.assurances-debordes.com
www.orias.fr • N°Orias : 13008886
Siren : 793989385

LE THOMAS-GODE PAYSAGISTE
QUALITE SERVICES
TVA 5.5% + réduction ou crédit d'impôt
-Création
-Maçonnerie
-Clôture
- Entretien de jardin
9, rue de Kergadic 22660 Trévou-Tréguignec
Tél: 02 96 23 76 13 Port: 06 81 10 75 01
E-mail: j.lethomas@wanadoo.fr
Site web: lethomas-godepaysages.com

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DU PORT DU ROYAU

Après un hiver rigoureux, et les grandes marées qui ont inondé le bas du Royau, nous avons pu profiter d'une saison estivale ensoleillée propice aux sorties en mer. Comme tous les ans, l'association a reconduit ses animations dans le quartier du Royau. Deux ballades en mer suivies de repas grillades ont été organisées. Fin Juillet nous avons partagé le repas des sociétaires, encore un bon moment passé ensemble. Le 15 Août les plaisanciers se sont mis au travail pour organiser la traditionnelle fête du Royau ; les moules frites «recette Julien» ont ravi les 400 participants. Le groupe de rock Harvest a animé toute la soirée reprenant les standards des années 1970 dans une chaude ambiance. Actuellement tous les bateaux sont au sec, vivement la saison prochaine que l'on puisse remouiller lignes et casiers.

Jean-René David

CENTRE CULTUREL SAINT-GUÉNOLÉ

Le Centre Culturel Saint-Guénolé est une association qui a pour vocation d'enseigner diverses activités dont les principales sont les cours de musique (accordéon diatonique, guitare, violon) ainsi que des cours de broderie. Ces dernières sont assurées par des professeurs rémunérés ou indemnisés par l'association.
Le budget de ces activités est réalisé par les cotisations des adhérents, la participation financière des élèves aux cours dispensés, la subvention municipale, le bénéfice de notre grande fête annuelle, à savoir le FEST NOZ de Port Le Goff au mois de Juillet et la location de nos barnums, plancher aux associations et particuliers.

Grâce à une gestion rigoureuse de nos finances nous pouvons accorder des tarifs attractifs pour l'ensemble de nos cours et effectuer l'achat du matériel nécessaire à ceux-ci.
Nous avions également recruté des professeurs pour des cours de langue et de danse bretonnes. Malheureusement le nombre trop faible d'inscrits nous a contraints à annuler, pour cette année, ces deux activités. Néanmoins nous essaierons, à la rentrée prochaine, de les relancer.

Il faut aussi noter qu'un ensemble de musiciens se réunit deux fois par mois pour former, dans le futur, un orchestre.

POUR 2015 NOUS AVONS PRÉVU LES ACTIVITÉS SUIVANTES

Dimanche 1er mars
14 h 30 - salle polyvalente - CHANDELEUR
Dimanche 7 juin
14 h 30 - salle polyvalent - FETE des ELEVES
Vendredi 12 juin
18 h 30 - maison des associations - ASSEMBLEE GENERALE
Vendredi 24 juillet
à partir de 19 h 30 - FEST NOZ à PORT LE GOFF
Samedi 12 septembre
14 h 30 - maison des associations - INSCRIPTIONS, REINSCRIPTIONS
Samedi 17 octobre
19 h 30 - salle polyvalente - REPAS REMERCIEMENT BENEVOLES

Pour terminer un grand merci aux bénévoles, aux employés municipaux, au soutien de la Mairie sans lesquels toute association ne peut fonctionner.

Une bonne année 2015 à tous.

Françoise BONNIEC,
Présidente du C.C.S.G.

Kreizenn Sevenadurel Keltiek
Sant-Gwenole

GARAGE des SABLES
MÉCANIQUE
Services
Le Borgne Dominique
42, rue de la Mairie
02 96 91 75 38
REMORQUAGE - DÉPANNAGE - ENTRETIEN

LES TERRASSES DE TRESTEL
Résidence de Tourisme
Plage de Trestel - 22660 TREVOU-TREGUIGNEC
Tél. 02 96 15 10 10 - 02 96 91 70 26
e-mail : terrasses.trestel@wanadoo.fr

Carte de fidélité
Léo Pizza
Pizza à emporter
06 81 47 53 17
06 24 97 77 98
Marchés
Soirées

LES PITCHOUNES

L'association Les Pitchounes de Trévou-Tréguignec créée en 2008 par des assistantes maternelles agréées est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015. L'objectif de l'association est d'offrir des activités manuelles, créatives et d'éveil, des sorties, un espace de motricité fine, des rencontres, etc… pour accompagner les enfants de 1 mois à 4 ans dans leur développement et leur épanouissement personnel et en collectivité. Le coût de l'adhésion pour l'année 2014-2015 est de 12,00 €. Ce montant est dégressif pour les fratries.

Les séances d'éveil qui sont au programme :

- Éveil à la lecture une fois par mois à la médiathèque de Trévou-Tréguignec, animé par Madame Christine Vannier
- L'espace motricité fine une fois par mois à Louannec animé par Madame
- Jakline Prigent du Relais Parent Assistantes Maternelles (RPAM)
- Le RPAM propose une fois par mois un espace jeu sur la commune
- Cette année, l'éveil à la musique a été suspendu. Nous espérons pouvoir le remettre en place à la rentrée 2015-2016

Afin de donner cette notion du temps aux enfants, nous célébrons les différentes fêtes du calendrier :

- Dégustation de la galette des rois
- Carnaval au Foyer Logement de Trévou-Tréguignec
- Pâques : des chocolats sont offerts
- Fêtes des mères et fêtes de pères
- Fête de la musique : à voir si l'association du centre culturel de Saint-Guénolé serait d'accord pour un partenariat
- Fête de noël : distribution de cadeaux et de chocolats

Toutes ces fêtes sont accompagnées d'activités manuelles et créatives.

Il est toujours important de voir du pays :

- Sortie à la caserne des pompiers de Tréguier
- Sortie au centre de découverte du son à Cavan
- Sortie balade en calèche à la ferme de Syet à Minihy-Tréguier
- Sortie plage au Royau et à Trestel
- Sortie au Royal kid à Lannion

Les bébé broc'

- Il y en aura encore deux cette année à la salle polyvalente de Trévou-Tréguignec
- Le 1er aura lieu le dimanche 8 mars 2015 de 9h00 à 16h30 : toujours les vêtements bébés et enfants de 0 à 16 ans, les jouets et le matériel de puériculture.
- Le 2e aura lieu le dimanche 18 octobre 2015 de 9h00 à 16h30

Même si les deux bébés broc' sont complets pour cette année 2015, n'hésitez pas à appeler, il y a tous les ans quelques désistements.

Plusieurs projets sont en cours d'élaboration. Nous espérons pouvoir les offrir aux enfants de l'association cette année.
En 2014, un spectacle de musique a été mis en place et animé par Mme Marion Mandouze-Châtelain de l'école du Quatuor à cordes de Plouguiel. Un travail qui a été fait durant l'année avec les enfants. Une première pour l'animatrice qui n'avait jamais travaillé avec des enfants aussi petits et une première également pour l'association. Ce spectacle offert aux parents, grands-parents, famille proche et amis a remporté un vif succès et a eu lieu à la salle polyvalente de Trévou-Tréguignec suivi d'un verre de l'amitié. Il est prévu de réitérer cette expérience en 2016.

CONTACT : Christelle GENTRIC, Présidente
02 96 15 19 48 (entre 14h00 et 15h30)

GARDENNOU AN TREOU

L'association a maintenu son rythme hebdomadaire (tous les jeudis à 14h) de promenades variées (marche, pêche, cueillette, visites de monuments) qui se terminent par « un café » à la maison des associations. Histoire d'élargir nos horizons, nous avons visité le château de Tonquédec et passé une journée sur l'île de Bréhat. Au mois de mars 2015, nous nous rendrons à l'abbaye de Beauport.

Trois membres infatigables, Yvonne, Michel et Jean-Pierre, assistés depuis peu par Alain, ont continué, tous les mardis, à entretenir les lavoirs de la commune (Balaren, Cadoret, Dolozic, Min Guen, Saint-Guénolé, Saint-Samson, Traou Was). Ces travaux très physiques ont été suspendus pendant l'hiver mais reprendront ce printemps.
Nouvelle action engagée par l'association : constitution d'une équipe de bénévoles pour travailler à l'entretien des chemins le samedi matin. Je souhaite renouveler mon appel : jeunes et moins jeunes, avez-vous envie de nous aider à valoriser notre « petit patrimoine » ? Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre en contactant le secrétariat de la mairie. Bon début d'année à tous et rendez-vous à 14 h tous les jeudis à la maison des associations pour des promenades conviviales.

Martine Lejeune, présidente

Programme des promenades :
Jeudis, à 14h00 : les départs se font de la maison des associations de Trévou-Tréguignec.

- 8 janvier Port-l'Epine (Trélévern)
- 15 janvier Plouguiel (l'église)
- 22 janvier Ile-Grande : pêche à pied (départ à 13 h 30)
- 29 janvier Trélévern
- 5 février Louannec
- 12 février Lannion (camping Les 2 rives)
- 19 février Port-Blanc (Penvénan) pêche à pied (départ à 13 h 30)
- 26 février Kermaria-Sulard
- 5 mars La Roche-Derrien (mairie)
- 12 mars Saint-Michel-en-Grève (La Poste)
- 19 mars Abbaye de Beauport (Paimpol)
- 26 mars Lannion (chemin de hallage)

Resp. des promenades : Jean-Pierre Bourriez - 06 26 70 68 39

Naissances

29 juin	Éliboubane, fille de Monsieur Philippe CALVEZ et de Madame Anne-Laure BOURGÈS - 39 rue du Moulin
21 juillet	Loane, fille de Monsieur Cyril FERCOCQ et de Madame Vanessa LE DIUZET – 38 bis rue de la Mairie
30 août	Silvano, fils de Monsieur Juan LANTIGUA PEREZ et de Madame Magali SCHIAVO – 44 rue de la Mairie
28 septembre	Malak, fille de Monsieur Karim EL HARRAK et de Madame Majida BELASRI - 22 bis rue des Écoles
26 octobre	Alphonse, fils de Monsieur Yves MARTIN et de Madame Nadine CADIOU - 8 route de la Corniche
14 novembre	Kiyan, fils de Monsieur Fabien LE GUILLARME et de Madame Marion BOCHÉ – 49 rue du Moulin
2 décembre	Victor, fils de Monsieur Erwann COUÉDIC et de Madame Agathe BRIAND - 35 rue de Tréguier
4 décembre	Diane, fille de Monsieur Guillaume TROADEC et de Madame Aurélie DOSSAL – 29 rue de Goas-An-Poul
28 décembre	Anatole, fils de Monsieur David VIGNAL et de Madame Emeline LÉTÉ – 13 rue des Prés.

Mariages

2 août	Monsieur Yvon HENRY et Madame Sylvie RUELLET - 21 rue du Moulin
30 août	Monsieur François LE GOFF et Madame Bik Shan CHAN - 10 rue de Port-Le-Goff
6 septembre	Monsieur Gérard DERRIEN et Madame Manigeh MONZAVI - 15 rue de Poulpry
8 novembre	Monsieur Sébastien MARCHESSEAU et Madame Marion BERDER - 7 Eco-quartier de Trévou-Bras

Décès

23 juin	Monsieur François BALCOU	19 chemin de Cadoret
11 juillet	Madame Marie-Cécile GUILLAUME	31 chemin de Dolozic
8 septembre	Monsieur Robert PRUDHOMME	26 rue de Kergall
1er octobre	Monsieur Guy PIEDVACHE	19 rue de Lann-Treiz
15 décembre	Madame Jeannine DEJEAN	46 rue de Beg-Ar-Lan
16 décembre	Madame Emilie CASTREC	13 chemin de Cadoret
4 janvier	Madame Jeanne MOUCHARD	Résidence Les Glycines

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE Tél. 02 96 23 71 92 - Fax 02 96 91 73 82 - mairie-trevou@wanadoo.fr - www.trevou-treguignec.fr
Ouverture au public : samedi de 9h à 12h - lundi de 8h30 à 12h - du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
AGENCE POSTALE COMMUNALE
Tél. 02 96 23 74 32 - Ouverture au public : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h • jeudi de 14h à 18h30 - samedi de 9h à 12h
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
Tél. 02 96 23 78 41 - biblio-trevou@orange.fr - Ouverture au public : mercredi de 10h à 12h - jeudi de 16h30 à 19h - dimanche de 10h à 11h30
ÉCOLE PUBLIQUE Tél. 02 96 23 77 55
ÉCOLE PRIVÉE Tél. 02 96 23 71 99
PRESBYTÈRE Perros-Guirec, Abbé LE RETIF - Tél. 02 96 23 21 64
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION (Lannion Trégor Communauté)
www.lannion-tregor.com • Déchets ménagers : un lundi sur deux (semaines paires) Collecte sélective : un lundi sur deux (semaines impaires)
Renseignements à LTC : 0 800 022 300 ou sur le site http://www.lannion-tregor.com/Calendrier-des-jours-de-collecte.html?wpid=38737
Ferrailles et encombrants - 0 800 022 300 : les mercredis 30 juillet, 29 octobre 2014
DÉCHETTERIE du Dourdu : lundi, mercredi, vendredi, samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h (heure d'été) - de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (heure d'hiver)

SERVICES DE SANTÉ ET DE SECOURS

15 SAMU 115 SAMU SOCIAL 17 POLICE / GENDARMERIE

18 SAPEURS-POMPIERS 112 N° d'URGENCE EUROPEEN

POMPIERS de PERROS GUIREC	02 96 23 20 16
S.N.S.M. Jean-Charles GUILLOU	02 96 23 75 63
CENTRE HOSPITALIER de LANNION	02 96 05 71 11
INFIRMIÈRES D. GRANGER - S. CHEDEMAIL - N. DRAINS	02 96 91 73 64
KINESITHERAPEUTES V. GRAS - K. KOSCIELECKI	02 96 23 75 28
KINESITHERAPEUTE - L. DUPAS	06 71 69 93 69
GENDARMERIE de PERROS-GUIREC	02 96 23 20 17
CENTRE ANTI-POISON	02 99 59 22 22
POLYCLINIQUE du TREGOR	02 96 46 65 65
PHARMACIE - Sylvie ARZUL	02 96 23 72 02
PSYCHOLOGUE CLINICIENNE - A. FERRON	06 81 03 39 72

PRENEZ DATE...

Janvier

Vendredi 6 VŒUX DU MAIRE

Samedi 17 REMERCIEMENTS
Dimanches de Trestel - Salle polyvalente

Samedi 31 RACLETTE
Ecole Saint-Michel - Salle polyvalente

Février

Dimanche 1er REPAS DES ADHERENTS
Amicale des retraités - Salle polyvalente

Lundi 2 GOÛTER
Amicale des retraités - Salle polyvalente

Mercredi 11 BELOTE
Comité des fêtes - Salle polyvalente

Samedi 28 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Comité des fêtes - Salle polyvalente

Mars

Dimanche 1er CHANDELEUR
Centre culturel - Salle polyvalente

Lundi 2 GOÛTER
Amicale des retraités - Salle polyvalente

Dimanche 8 BÉBÉ BROC
Les Pitchounes - Salle polyvalente

Mercredi 11 BELOTE
Comité des fêtes - Salle polyvalente

Samedi 21 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Les Enfants de Trestel - Salle polyvalente

Vendredi 27 SOIRÉE RÉCRÉATIVE
Ecole Saint-Michel - Salle polyvalente

Avril

Lundi 6 GOÛTER
Amicale des retraités - Salle polyvalente

Mercredi 8 BELOTE
Comité des fêtes - Salle polyvalente

Lundi 13 LOTO / GOÛTER
Amicale des retraités - Salle polyvalente

Lundi 20 LOTO / GOÛTER
Amicale des retraités - Salle polyvalente

Mai

Lundi 4 GOÛTER
Amicale des retraités - Salle polyvalente

Vendredi 8 CÉRÉMONIE DU 8 MAI
Anciens Combattants

Mercredi 13 BELOTE
Comité des fêtes - Salle polyvalente

Dimanche 24 BROCANTE
Comité des fêtes - Salle polyvalente

RANDO NATURE Départ Trestel
Rando Nature

Juin

Lundi 1er GOÛTER
Amicale des retraités - Salle polyvalente

Dimanche 7 FÊTE DES ÉLÈVES
Centre culturel - Salle polyvalente

Mercredi 10 BELOTE
Comité des fêtes - Salle polyvalente

Vendredi 12 POT
M.I.T. - Salle polyvalente

Samedi 13 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Centre culturel

REPAS CRÊPES - *Ecole Saint-Michel*

Juillet

Vendredi 10 PARDON DU TREVOU
Yaouankis An Treou

Samedi 11 BALADE / ZUMBA
Yaouankis An Treou

Dimanche 12 MESSE - REPAS - JEUX

Mardi 14 FEU D'ARTIFICE - BAL
Comité des fêtes

Mercredi 15 THÉÂTRE GUIGNOL
Cirque Klissing

Jeudi 16 LOTO - *Amicale des retraités*

Dimanche 19 DIMANCHE DE TRESTEL
Les Dimanches de Trestel

Jeudi 23 EXPO-VENTE
Amicale des retraités- Villa des Sables

Vendredi 24 EXPO-VENTE
Amicale des retraités- Villa des Sables

FEST NOZ *Centre culturel* - Port-Le-Goff

Samedi 25 REPAS
Plaisanciers du Royau - Salle polyvalente

Dimanche 26 CONCOURS DE BOULES
Amicale des chasseurs - Parking Trestel

DIMANCHE DE TRESTEL
Les Dimanches de Trestel

Ballade Poétique

Si Paimpol a ses falaises
Et Fouesnant son cidre doux
Au Trévou, j'en suis fort aise
Nous avons le Bois-Riou

Après l'été, à la fin d'août
J'erre dans les sentiers, à nouveau
J'aime à entendre le glou-glou
Du clair et joli ruisseau

Mais hélas, d'épaisses broussailles
ont envahi le p'tit lavoir
Ou j'ai vu souvent vaille que vaille
Laver le linge au battoir

Des plages de tout le littoral
Savez-vous quelle est la plus belle ?
Vous devinez sans trop de mal
C'est bien sûr la nôtre : Trestel !

Connaissez-vous plus reposant
Quand l'automne revient tout doux
Que les abords de l'étang
Et tous ses feuillages roux

De tous les clochers d'alentour
Le nôtre est le plus élancé
C'est l'orgueil de notre bourg
Près du manoir de Balloré

A Port-Le-Goff, c'est une merveille
Quand le soir, à l'heure du couchant
Les derniers rayons du soleil
Derrière Tomé, vont, déclinant

Vous direz que je suis chauvine,
Je ne cherche pas à le nier
Ici j'ai trouvé mes racines
Et jusques aux siècles derniers

A la mairie où l'on m'accueille
très gentiment, avec gaieté
J'ai découvert dans les recueils
Des ancêtres qui me font rêver

Certains coins ont ma préférence
Saint-Guénolé et le Royau
Souvenirs d'heureuses vacances
Et des petits bals chez Charlot

Merci à l'aimable assistance
D'avoir bien voulu m'écouter
Continuons dans la bonne ambiance
Ces retrouvailles des aînés

TREVOU-TREGUIGNEC - 24 novembre 1991

Emilie CASTREC

DU 6 JUILLET AU 22 AOÛT

DISPOSITIF CAP ARMOR

Voir planning des activités à l'Office de Tourisme, en mairie et chez les commerçants

impressions lannion - 02 96 46 40 94